



Annexe 3

Organisation de réunions publiques

La Cité Jardin du XXI^e siècle : pour et avec les habitants

**Diaporama projeté lors des 2 réunions de quartier
des 23 et 24 mars 2017**



- un projet annoncé dans le programme municipal, depuis 2014

« Engager une rénovation de la Cité Jardin, fleuron de notre patrimoine : en lien avec Hauts-de-Seine Habitat, nous engagerons une réhabilitation de grande ampleur, afin de régler les problèmes d'humidité et d'isolation (thermique et phonique) des appartements, et de verdissage des façades extérieures. Ce programme de rénovation permettra de mettre en valeur le modèle urbain qui fait de notre Cité Jardin, l'un des premiers écoquartiers, associant logement, espaces verts et équipements publics. »

Ville Parc

- un projet discuté et partagé lors des réunions de quartiers
- une information régulière sur le projet dans la presse et le magazine municipal

La Cité-Jardin du XXI^e siècle : avec et pour les habitants

Le 3 janvier dernier, 76 vignerons et les représentants de l'Etat et de l'Office départemental rural de Seine-Normandie de notre territoire pour la rénovation urbaine de la Cité-Jardin ont reçu vos représentants élus de la Cité-Jardin qui nous ont invités à leur domicile pour discuter de ce projet et de son avenir.

« Nous sommes en effet, que les habitants ont participé activement à la construction de la Cité-Jardin, nous sommes en effet, que les habitants ont participé activement à la construction de la Cité-Jardin, nous sommes en effet, que les habitants ont participé activement à la construction de la Cité-Jardin... »

P. 9

Première inscription scolaire : mode d'emploi

P. 9

Cinéma pour les jeunes en février

P. 25

Le Maire, Georges Siffredi

Président du Conseil d'Administration

LES NOUVEAUX DE CHÂTENAY-MALABRY - 10 FÉVRIER 2017

Le Parisien

PARIS FRANCE PAGE 9 14 SURFACE 132 % PÉRIODICITE Mensuelle

4 FÉVRIER 2017 - N°22468 - Edition Île-de-France

La Butte-Rouge va devenir la cité-jardin du XXI^e siècle

Dans ce quartier où vivent plus d'un tiers des habitants, 3 800 logements vont être rénovés d'ici à 2021.

CHÂTENAY-MALABRY

PARIS ÎLE-DE-FRANCE

CEST L'UN DES PROJETS d'urgence de la ville de Châtenay-Malabry à venir. Les représentants de la Cité-Jardin ont été reçus par le maire de la ville, Georges Siffredi, et les élus du conseil municipal. Ils ont discuté de ce projet et de son avenir.

Châtenay-Malabry. Dans un quartier de la Butte-Rouge, des habitants discutent de leur projet de rénovation.

LES LOCATAIRES REDUISSENT LES TRAVAUX

Les habitants de la Butte-Rouge ont décidé de réduire les travaux de rénovation de leur logement. Ils ont décidé de réduire les travaux de rénovation de leur logement. Ils ont décidé de réduire les travaux de rénovation de leur logement.

Inventons la Cité-Jardins du XXI^e siècle

« Nous sommes en effet, que les habitants ont participé activement à la construction de la Cité-Jardin, nous sommes en effet, que les habitants ont participé activement à la construction de la Cité-Jardin... »

in canicule : registre pour les plus âgées

P. 23

jeur, danse et poésie

P. 37

Le Maire, Georges Siffredi

Président du Conseil d'Administration

NOTRE OBJECTIF : AMELIORER LES CONDITIONS DE VIE ET LE CADRE DE VIE DES HABITANTS

1) Répondre durablement aux problèmes des habitants :

- problèmes d'humidité, d'isolation thermique
- problèmes d'isolation phonique



Chambre
de ma
filles

allée Jean Renoir
3110117

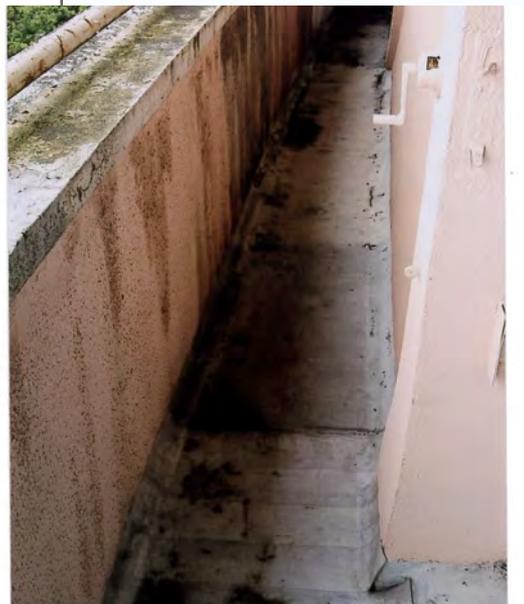


Des problèmes d'humidité, d'isolation



Robert-Hertz- cuisine

Jean-Mermoz
Chambre enfant



Balcons Square Henri-Sellier

Edouard Vaillant- entrée



NOTRE OBJECTIF : AMELIORER LES CONDITIONS DE VIE ET LE CADRE DE VIE DES HABITANTS

1) Répondre durablement aux problèmes des habitants

- problèmes de verdissement des façades



Des façades, qui, malgré l'entretien, verdissent et se dégradent



Paul de Rutté

Des façades, qui, malgré l'entretien, verdissent et se dégradent

Cité des peintres



Rue Lamartine

NOTRE OBJECTIF : AMELIORER LES CONDITIONS DE VIE ET LE CADRE DE VIE DES HABITANTS

1) Répondre durablement aux problèmes des habitants :

- mise aux normes de confort des logements

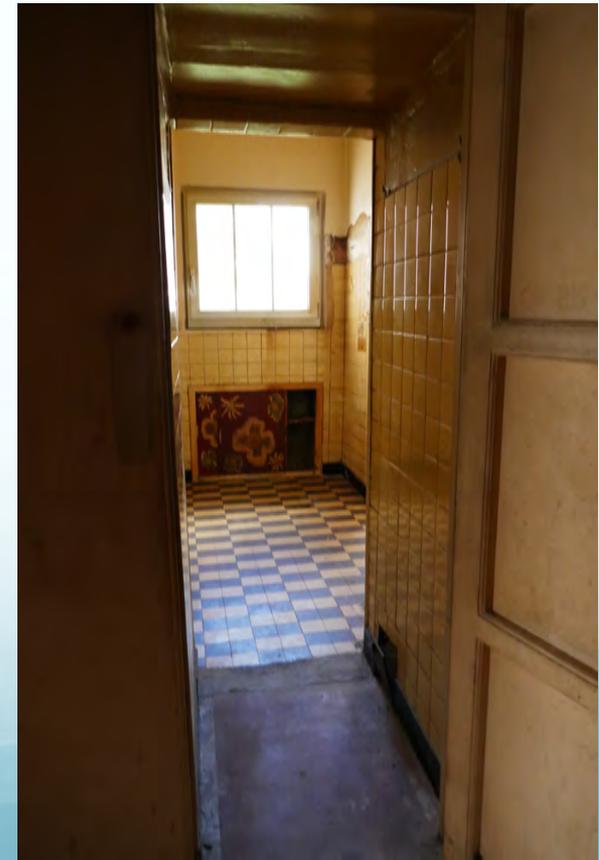


Ville Parc

NOTRE OBJECTIF : AMELIORER LES CONDITIONS DE VIE ET LE CADRE DE VIE DES HABITANTS

1) Répondre durablement aux problèmes des habitants :

- en augmentant la surface des appartements
- en augmentant le nombre de T4 et T5, pour permettre aux familles de rester dans la cité jardin



Ville Parc

NOTRE OBJECTIF : AMELIORER LES CONDITIONS DE VIE ET LE CADRE DE VIE DES HABITANTS

1) Répondre durablement aux problèmes des habitants :

- **accessibilité PMR**



Ville Parc

NOTRE OBJECTIF : AMELIORER LES CONDITIONS DE VIE ET LE CADRE DE VIE DES HABITANTS

1) Répondre durablement aux problèmes des habitants :

- problème de stationnement



Ville Parc

NOTRE OBJECTIF : AMELIORER LES CONDITIONS DE VIE ET LE CADRE DE VIE DES HABITANTS

2) Réintroduire la mixité dans ce quartier :

- en proposant un véritable « parcours résidentiel » avec du logement social, du logement intermédiaire et de l'accession sociale et privée

Programme d'accession sociale (en cours de construction), av. Pressensé



NOTRE OBJECTIF : AMELIORER LES CONDITIONS DE VIE ET LE CADRE DE VIE DES HABITANTS

2) Réintroduire la mixité dans ce quartier :

- En renforçant son attractivité par de l'activité



Rue Albert Thomas



Henri Sellier

NOTRE OBJECTIF : AMELIORER LES CONDITIONS DE VIE ET LE CADRE DE VIE DES HABITANTS

3) Poursuivre la mise en valeur des espaces publics :

- les jardins familiaux
- les places (Simiand...)



NOTRE OBJECTIF : AMELIORER LES CONDITIONS DE VIE ET LE CADRE DE VIE DES HABITANTS

3) Poursuivre la mise en valeur des espaces publics :

- les squares (Sellier...),
- les rues, les trottoirs, l'éclairage public,
- travailler avec l'ONF pour l'entretien de la forêt



NOTRE OBJECTIF : AMELIORER LES CONDITIONS DE VIE ET LE CADRE DE VIE DES HABITANTS

4) Renforcer les liens du quartier avec le reste de la Ville

- En réaménageant l'avenue de la Div. Leclerc (après l'implantation d'équipements publics : mairie annexe, théâtre, conservatoire, cinéma, complexe sportif Vinci...)



NOTRE OBJECTIF : AMELIORER LES CONDITIONS DE VIE ET LE CADRE DE VIE DES HABITANTS

4) Renforcer les liens du quartier avec le reste de la Ville

- En améliorant les liaisons entre le quartier et l'avenue : le redressement de la rue Appert, l'escalier du Rex, le nouvel escalier du Chemin de la Justice



UN PROJET AVEC LES HABITANTS DE LA CITE JARDIN

**Une enquête
pour recueillir les besoins et les avis
des habitants de la Cité Jardin
Et pour définir les priorités**

**Grâce à une enquête réalisée en mai et juin 2016
par l'INIT, spécialiste des enquêtes de satisfaction
sur un échantillon représentatif de 300 personnes**

Qui sont les 300 personnes interrogées ?

AGE	Effectif Brut	% dans l'échantillon
Moins de 18ans	2	1%
18-25ans	30	10%
26-35ans	56	19%
36-45ans	90	30%
46-55ans	74	25%
Plus de 55 ans	48	16%
TOTAL	300	100%

TYPE DE LOGEMENT	Effectif Brut	% dans l'échantillon
Studio, T1	5	2%
T2	78	26%
T3	162	54%
T4 ou plus	55	18%
TOTAL	300	100%

SITUATION FAMILIALE	Effectif Brut	% dans l'échantillon
Personne seule (célibataire, veuf)	84	28%
Famille monoparentale	32	11%
En couple (union libre - marié - pacsé)	61	20%
En couple avec des enfants	123	41%
TOTAL	300	100%

Les questions portaient sur quels sujets ?

Le quartier

Stationnement et déplacements

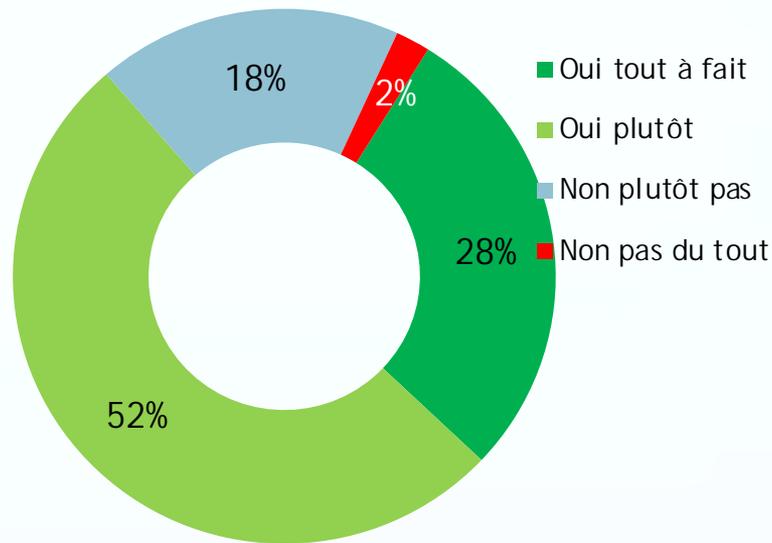
Le logement

Les parties communes

Perspectives

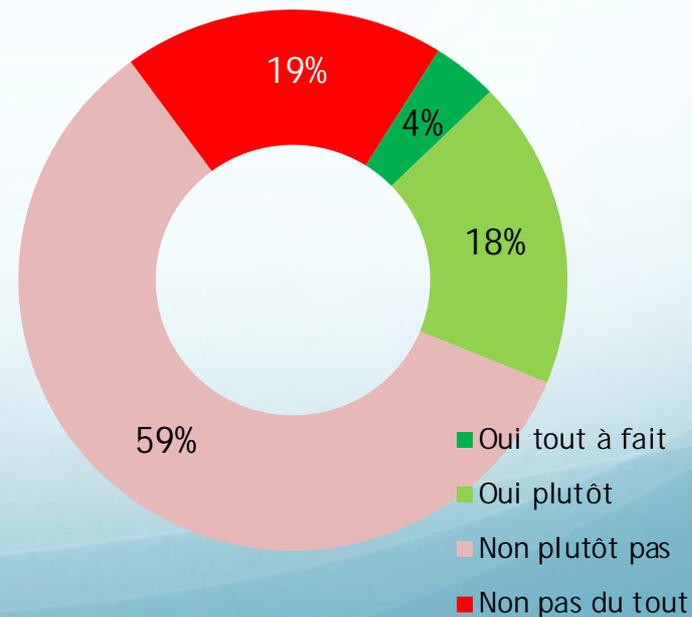
Fait-il bon vivre dans votre quartier ?

Taux de Oui :
80%

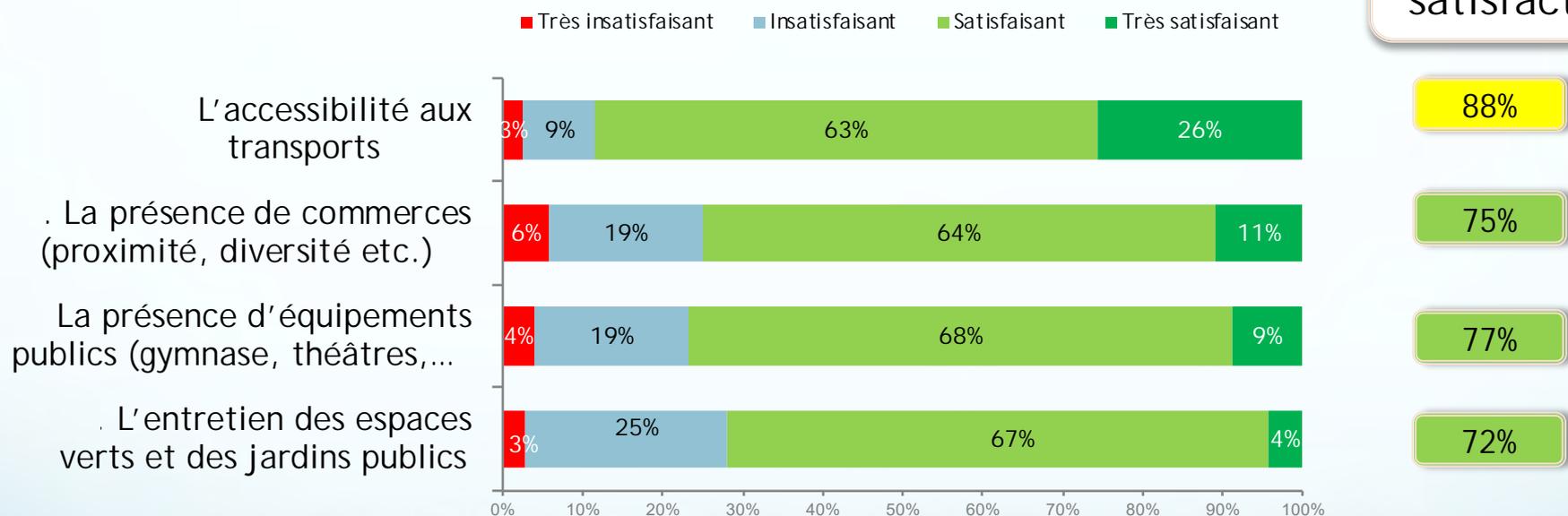


Considérez-vous que le quartier de la Butte Rouge a une bonne réputation par rapport aux autres quartiers ?

Taux de NON:
78%



Concernant votre quartier, comment jugez-vous :



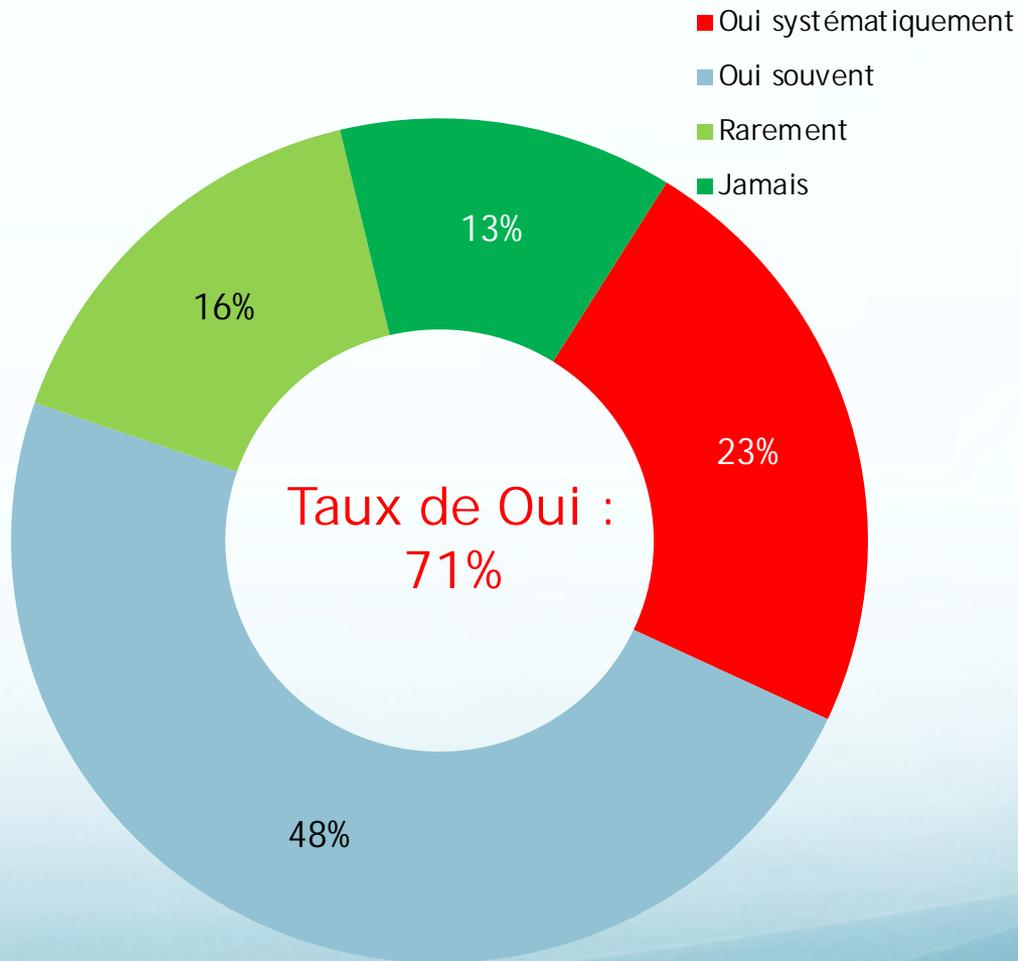
Comment vous déplacez-vous ?

- Transports en commun = 60%
- Voiture = 30%
- A pied = 7%
- Moto/scooter = 2%

Combien de voiture avez-vous ?

- aucune voiture = 51%
- une seule = 40%
- 2 voitures = 7%
- 3 voitures ou + = 1%

Avez-vous des problèmes de stationnement dans votre quartier ?



Etes-vous intéressés par les modes des transports suivants ?

- **Le tramway = 84%**
- **Autolib' = 46%**
- **Le vélo = 66%**

Comment jugez-vous le logement que vous habitez ?

■ Très insatisfaisant ■ Insatisfaisant ■ Satisfaisant ■ Très satisfaisant

Taux de satisfaction

Moyenne HLM

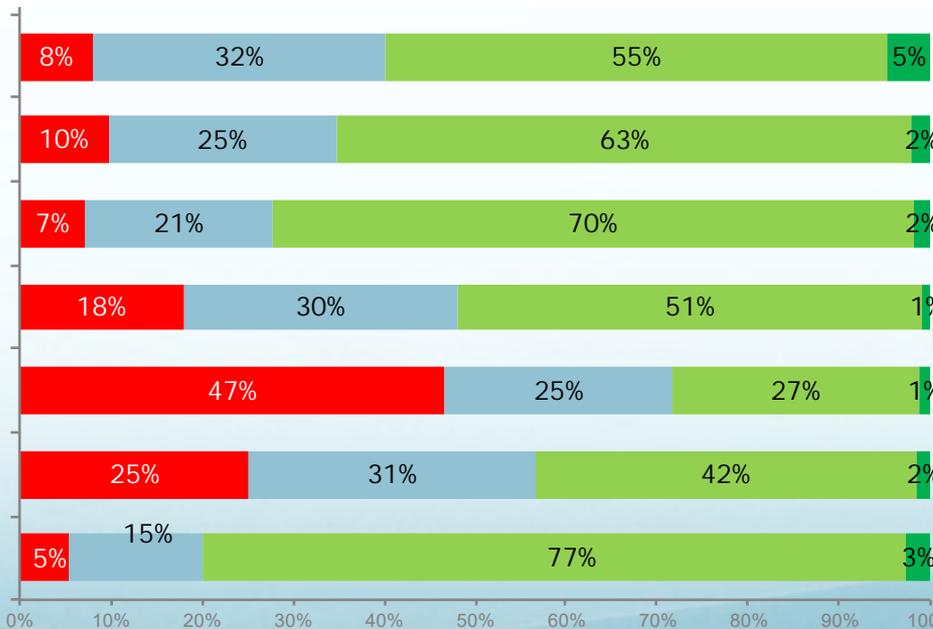
STAISFACTION GENERALE LOGEMENT



69%

86%

Le fonctionnement du chauffage



60%

73%

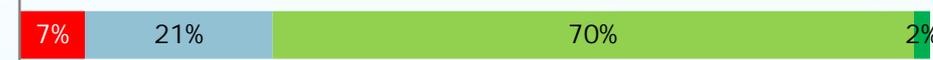
La plomberie / robinetterie



65%

74%

L'état des fenêtres



72%

80%

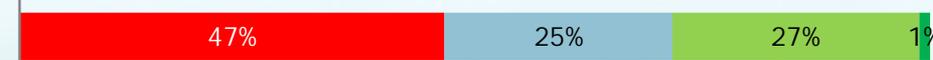
La ventilation



52%

79%

Le niveau d'humidité du logement



28%

L'isolation phonique



44%

62%

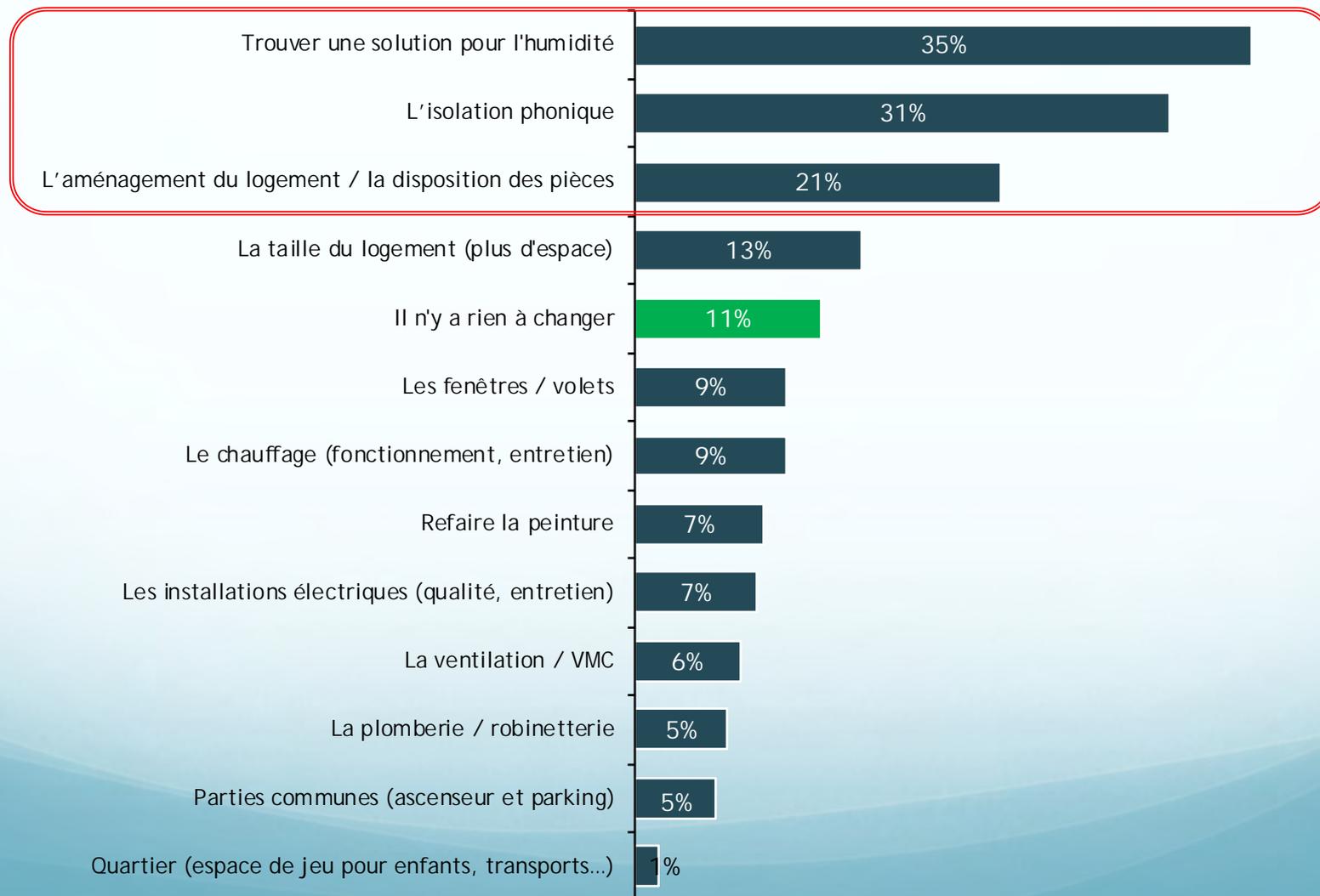
La qualité des installations électriques



80%

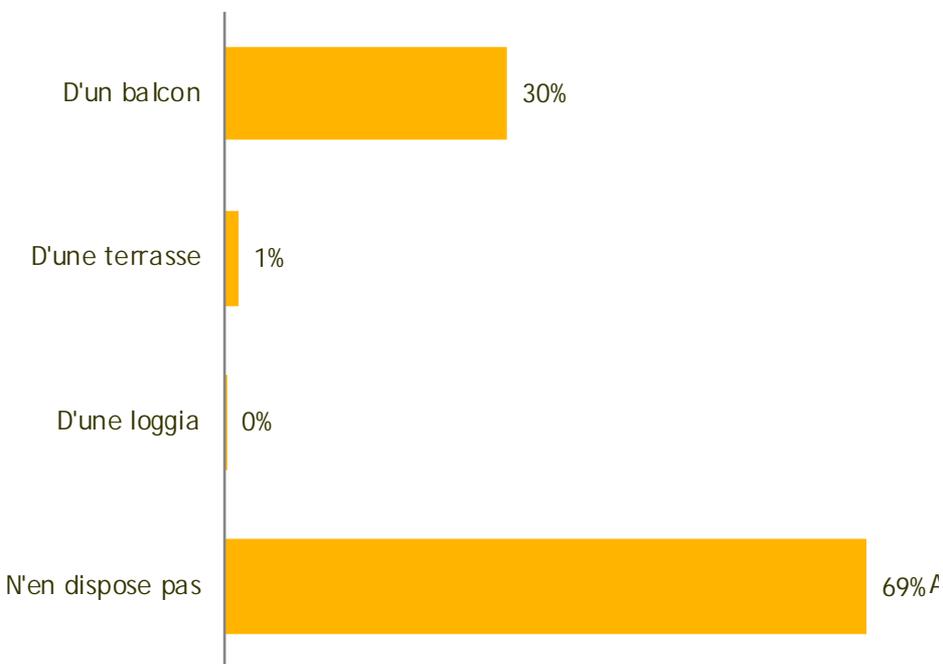
80%

S'il y avait 3 choses à changer dans votre logement, pourriez-vous m'indiquer lesquelles ?

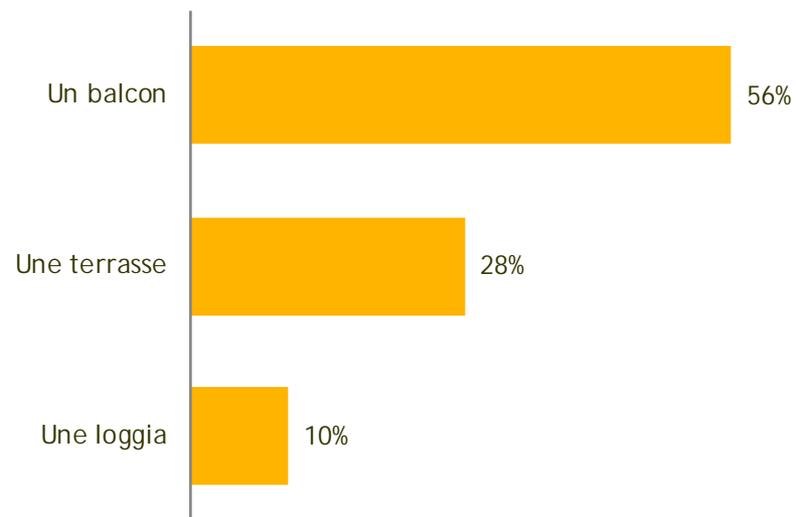


Les questions sur le logement

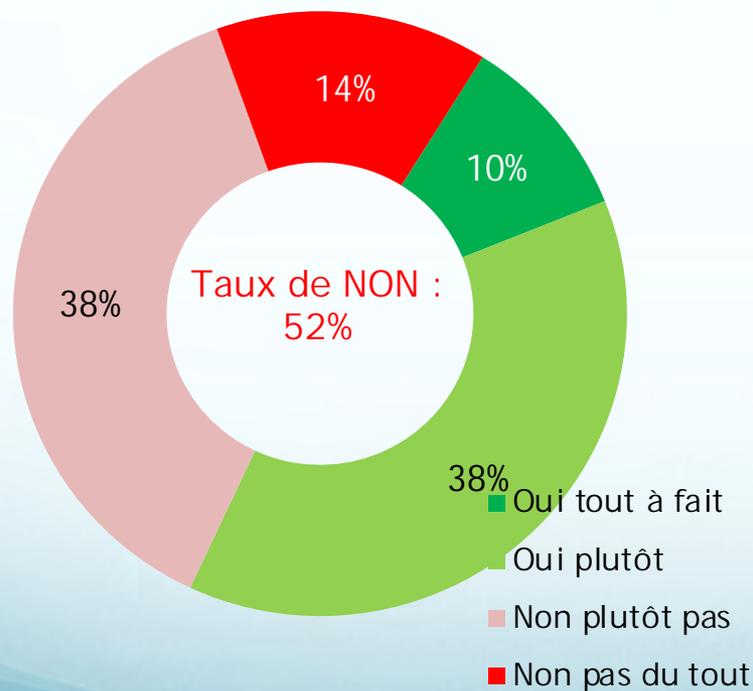
. Votre logement dispose-t-il ? :



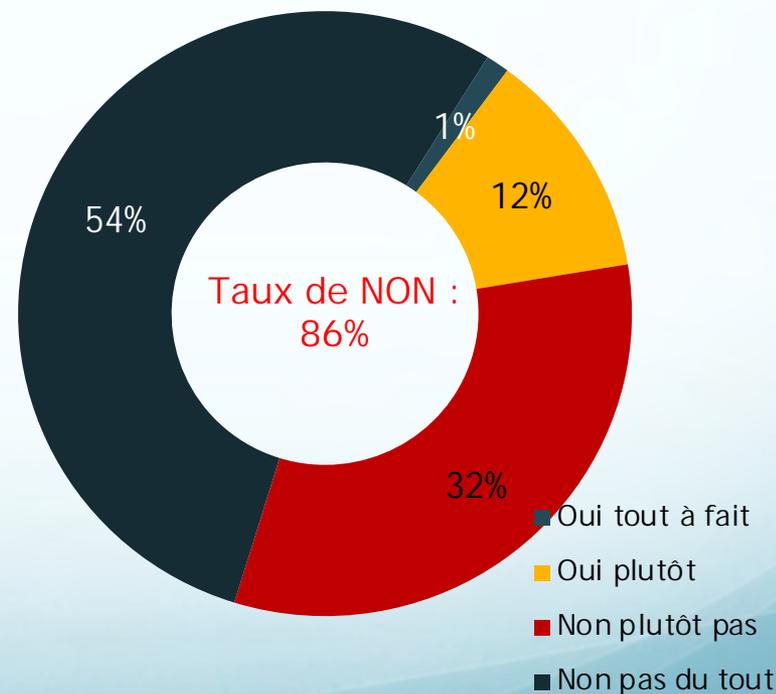
Souhaiteriez-vous avoir :



Les locaux poussettes/ vélos (si existants) sont-ils adaptés ?



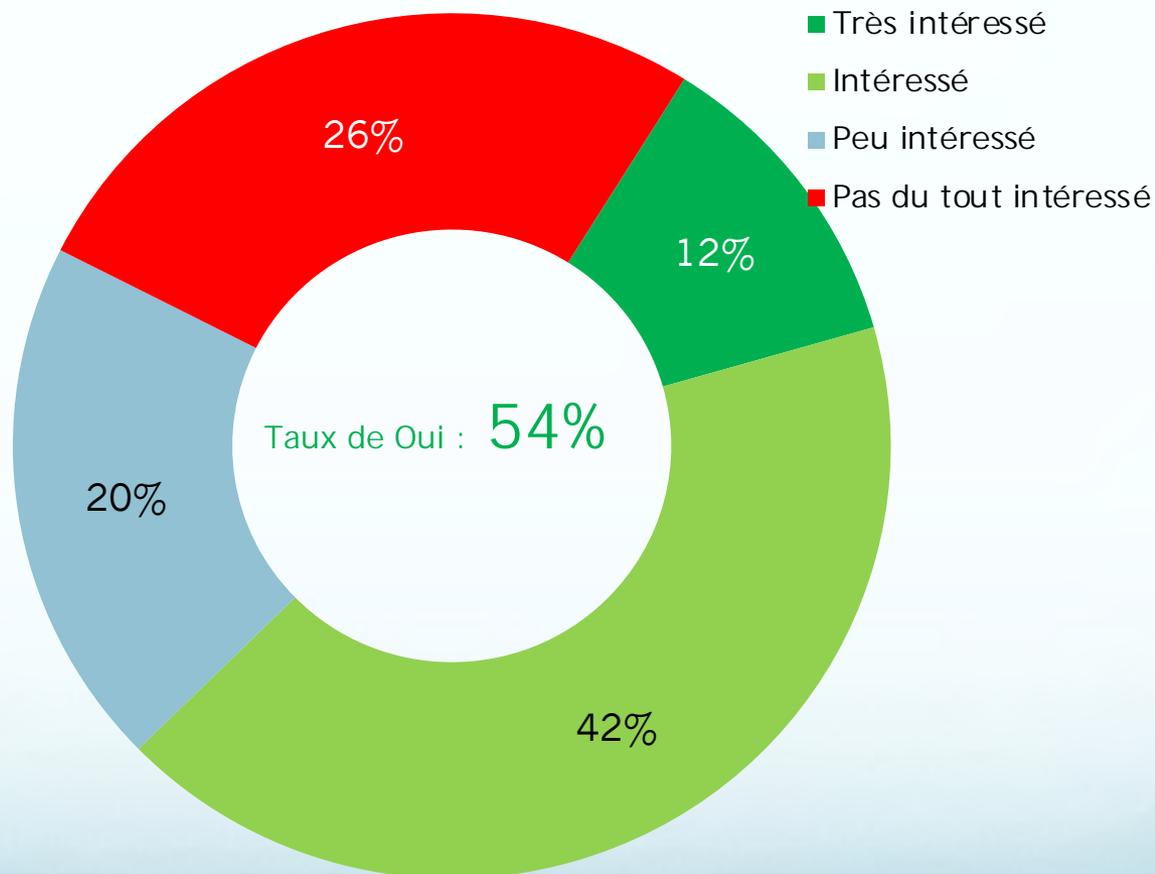
L'immeuble est-il suffisamment accessible pour les personnes âgées, handicapés, familles avec enfants ?



Il n'y a pas d'ascenseur dans votre immeuble est-ce gênant ?



Seriez-vous intéressé pour acheter un appartement neuf dans la cité jardin ?



Cette enquête a eu lieu en mai-juin 2016

**Et parallèlement en 2015-2016 , ont eu lieu
+ d'une dizaine d'études techniques et urbaines
pour avoir un diagnostic précis sur l'état du bâti, les
logements, les commerces, le stationnement, etc...**

Le 3 janvier 2017, signature du protocole de préfiguration du projet de renouvellement urbain de la cité jardins de la Butte Rouge entre l'Etat, l'A.N.R.U , Hauts-de-Seine Habitat, la Commune de Châtenay-Malabry, le Territoire et la Caisse des Dépôts



Ce protocole définit :

les objectifs prioritaires :

- proposer un parc de logements aux normes actuelles de confort, de performance énergétique, d'accessibilité
- proposer des tailles de logements adaptés aux besoins d'aujourd'hui,
- Diversifier le type de logements pour avoir de la mixité
- trouver des solutions aux problèmes de stationnement
- Relier le quartier à la ville notamment faciliter l'accès au futur tramway

Vers la Cité Jardin du XXIème siècle ou s'inspirer du passé pour se projeter dans l'avenir

- Adopter les principes de Développement durable pour la gestion des déchets, l'énergie, les jardins, les transports, la biodiversité.
- Retrouver une mixité comme à son origine avec une offre de logement équilibrée :
Un tiers en locatif social + un tiers en locatif social intermédiaire et un tiers en accession sociale et libre
- Renforcer l'attractivité des équipements publics : scolaires, sociaux
- Remettre en valeur les espaces publics : les places, les squares,

POUR ET AVEC LES HABITANTS

Un « Conseil Citoyen » a été créé par arrêté préfectoral.

Il est composé :

- d'1 collège d'habitants : 13 titulaires habitant la Cité-Jardin et la cité des Peintres
- d'1 collège d'associations et acteurs locaux : 9 titulaires



POUR ET AVEC LES HABITANTS

Ouverture de l'Espace Projets

L'Espace Projets sera prochainement ouvert pour informer et recueillir l'avis des habitants au fur et à mesure de l'avancement du projet.

- Des conférences, des ateliers, des animations seront proposées à la population pour réfléchir autour de thématiques comme les espaces verts, les jardins familiaux, les déplacements, le stationnement...

- L'Espace Projet sera proposé au conseil citoyen pour faciliter les contacts avec les habitants qu'il représente.



Comment ça va se passer concrètement ?

3 types d'intervention possibles selon l'état du bâti :

rénovation « légère »
rénovation « lourde »
démolition-reconstruction

3 opérations-test vont être lancées et vont concernées de 200 à 300 logements maximum :

1 située en haut de la cité jardin
1 au centre
1 dans le bas

Comment ça va se passer pour les locataires ?

- Une enquête sociale sera réalisée auprès des locataires pour définir leurs besoins, leurs contraintes et leurs souhaits en vue de leur relogement. Chaque situation sera étudiée au cas par cas.
- le relogement :
capacité de relogement dans la cité jardin ou à Châtenay-Malabry en fonction des souhaits.
Il a + de 6600 logements sociaux à Châtenay-Malabry dont + de 3700 dans la cité-Jardin et Cité des Peintres
Hauts-de-Seine Habitat attribue + de 350 logements par an

Les questions que vous pouvez vous poser ?

- **Où vais-je être relogé(e) ?**
- **Est-il possible d'être dans un logement d'une superficie différente ?**
- **Qu'en est-il de mon loyer ?**
- **Mon enfant peut-il obtenir un logement ?**
- **Serais-je relogé(e) si j'ai une dette de loyer**

Les réponses à vos questions

LES ETAPES CLES DU RELOGEMENT

...un accompagnement individualisé tout au long du parcours

Enquête
préalable
au
relogement



Solutions



Construction
offre
adaptée



Commission
d'attribution



Contrat de Location



Signature
nouveau
bail



Déménage-
ment



Les engagements de chacun

En toute transparence et en toute confiance

HAUTS-DE-SEINE HABITAT s'engage à :

- **Tenir compte des besoins des familles** et assurer un accompagnement personnalisé,
- Proposer et attribuer un logement au **loyer compatible avec les possibilités financière** du ménage,
- Proposer un **logement en bon état**,
- **Reloger dans leur quartier à Chatenay-Malabry** les ménages qui le désirent,
- Prendre en charge les **frais de déménagement**,
- Transférer le **dépôt de garantie sans supplément**.

LE LOCATAIRE s'engage à :

- **Répondre présent à tous les rdv convenus** durant la phase de relogement,
- **Fournir les documents** nécessaires au relogement,
- **Etre à jour du règlement des loyers et charges** au moment du relogement,
- **Visiter les logements** qui lui seront proposés,
- **Respecter le délai de 10 jours** pour répondre aux propositions de logements et expliquer -par écrit- le motif en cas de refus,
- **Remettre à disposition son logement vide de tout occupant et mobilier** ainsi que sa cave

Les questions des locataires

- Les loyers et charges pour 1 appartement identique :

Loyer actuel
+ charges actuelles
- APL actuelles

m^2

Avant rénovation

=

Loyer futur
+ charges futures
- APL futures

m^2

Après rénovation



CHÂTENAY-MALABRY

Cité-Jardin du 21^e siècle

Retrouver l'esprit de la Cité Jardin

Améliorer les conditions de vie des habitants

Diaporama projeté lors des 2 réunions de quartiers
des 17 et 31 mai 2018

CHÂTENAY-MALABRY, bien dans ma ville



Ville Parc

Objectif : améliorer les conditions de vie et l'environnement



Régler les problèmes d'humidité et d'isolation et d'accessibilité



Avoir des appartements + grands et + modernes

Redonner de l'attractivité au quartier



Régler les problèmes de stationnement

Les 3 secteurs concernés par la 1ère phase de travaux

241 logements



Immeubles situés :

- n° 5, 7, 9, 11
avenue de Saint
Exupéry
- n° 1, 2, 3, 4, 5, 7, 6
et 8 allée Jean Mermoz
- n° 327, 329, 331, 333
et 335 avenue de la
Division Leclerc

Immeubles situés :

- n° 317, 319, 321, 323
et 325 avenue de la
Division Leclerc
- n° 14, 16, 18, 20, 22,
24, 30 et 32 rue
Edouard Vaillant.
- La Résidence Le Titien
n'est pas concernée
par la rénovation.*

Immeubles situés :

- n° 1 et 1 bis
rue Lamartine
- n° 2 rue Marie
Bonneval
- n° 13 rue Paul
Lafargue
- n° 2, 4, 6, 8 et 10 rue
Charles Longuet

Un relogement au cas par cas

- Des entretiens individuels en cours de réalisation auprès de 241 foyers concernés par les 3 îlots test ;

• Les engagements du bailleur :

- Tenir compte des besoins de chacun ;
- Prendre en charge les frais de déménagement ainsi que les frais d'équipement du futur appartement ;
- Proposer un logement en bon état dans le même quartier, dans un autre quartier Châtenaisien ou dans une autre ville, selon les souhaits du locataire ;
- Transférer le dépôt de garantie sans supplément ;
- Maintenir les loyers pour un appartement de même surface.
- A la livraison des nouveaux immeubles, les locataires pourront être relogés
- prioritairement dans leur secteur d'origine s'ils le souhaitent

- PAS D'AUGMENTATION POUR LES LOCATAIRES

Loyer actuel
+ charges actuelles
- APL actuelles

=

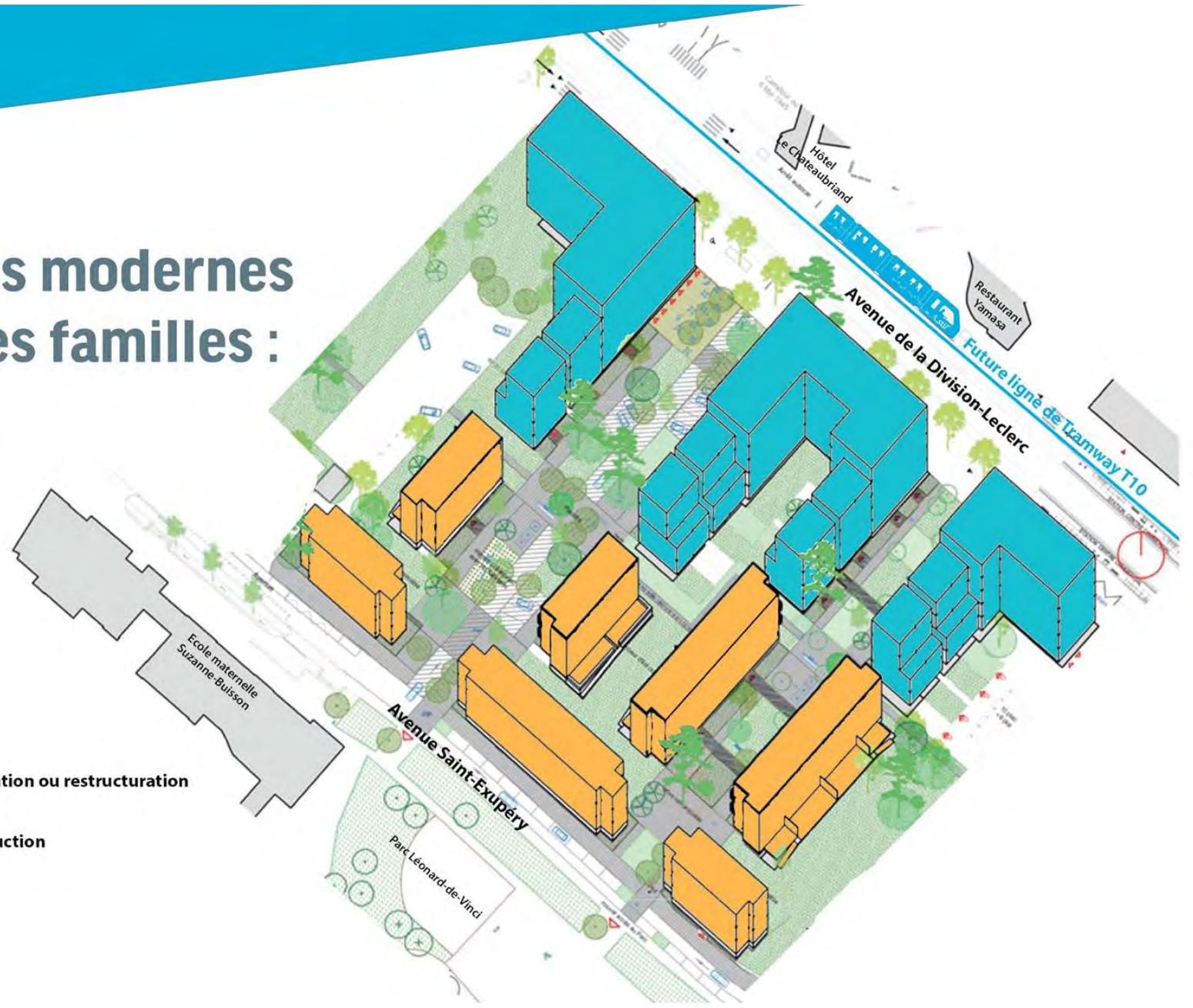
Loyer futur
+ charges futures
- APL futures

m^2

m^2

Proposer des logements modernes adaptés aux besoins des familles :

- > de toutes tailles
- > de tous types : social, intermédiaire et accession à la propriété



Créer des espaces de vie et relier le quartier à la ville en aménageant des accès directs sur l'avenue et le futur tramway



Aménagement en cœur d'îlots fermés



Aménagement en cœur d'îlots ouverts



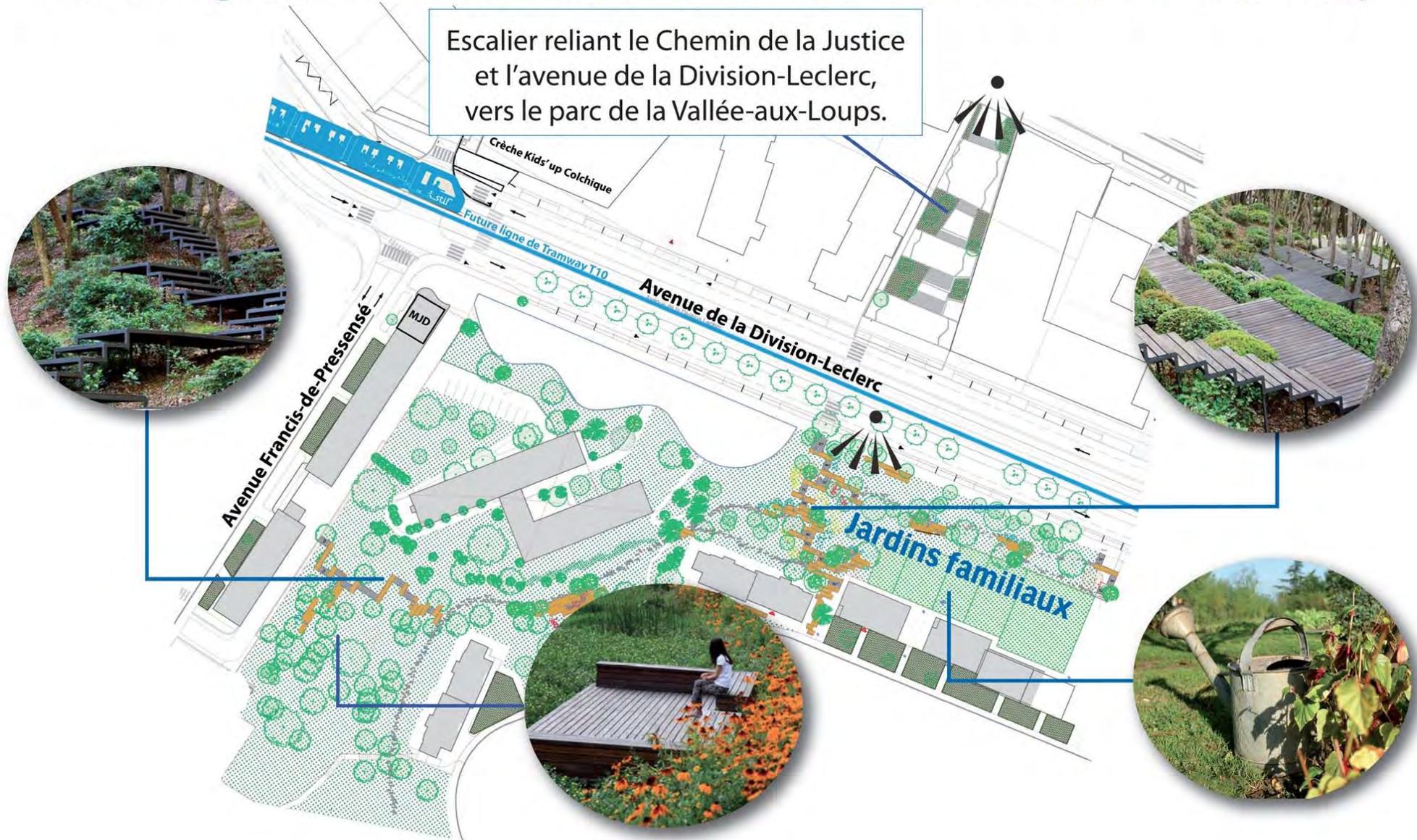
Secteur concerné par la 1ère phase de travaux

Proposer des logements modernes adaptés aux besoins des familles :

- > de toutes tailles
- > de tous types : social, intermédiaire et accession à la propriété



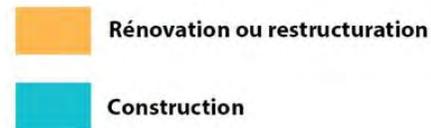
Créer des espaces de vie et relier le quartier à la ville en aménageant des accès directs sur l'avenue et le futur tramway



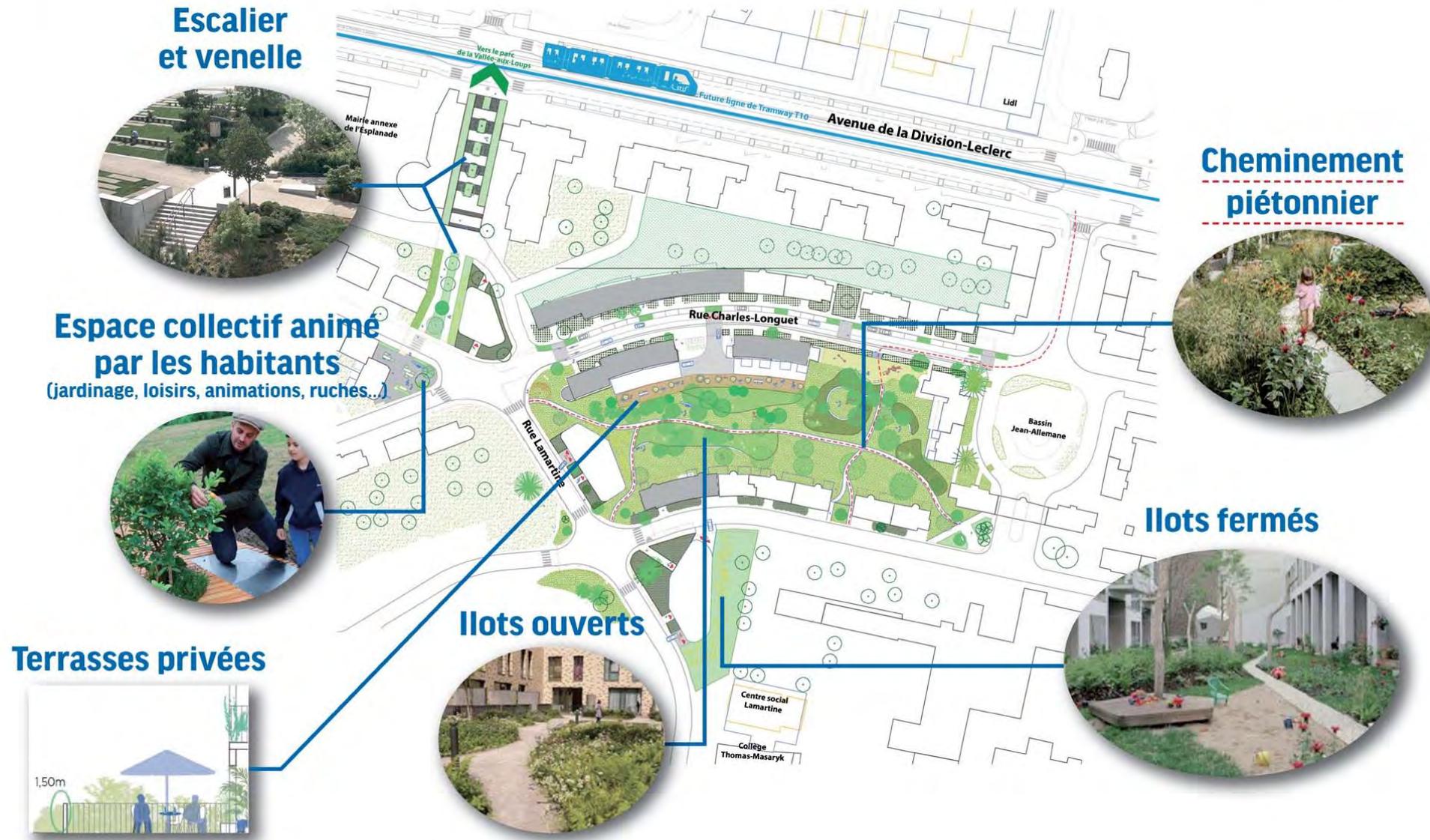
Secteur concerné par la 1ère phase de travaux

Proposer des logements modernes adaptés aux besoins des familles :

- > de toutes tailles
- > de tous types : social, intermédiaire et accession à la propriété



Créer des espaces de vie et relier le quartier à la ville en aménageant des accès directs sur l'avenue et le futur tramway



Un projet pour et avec les habitants

De nouvelles phases de concertation

Depuis le lancement, diverses actions ont été menées pour informer et recueillir l'avis des habitants

- au printemps 2018 : 3 visites de terrain avec les habitants et 2 ateliers pour discuter des observations recueillies sur le terrain et élaborer "le livret des habitants", charte qui enrichira le projet,
- à l'automne 2018 : poursuite de la concertation

L'information des habitants

- Lettres aux habitants régulières
- Permanences chaque semaine à l'Espace Projet (Bassin François Simiand)







La Cité Jardin de la Butte Rouge

Diaporama projeté lors des 2 réunions de quartier
du 18 avril et 26 mai 2019



Les locataires témoignent de leurs mauvaises conditions de vie

CHÂTENAY-MALABRY

Cité-Jardin du 21^e siècle

Imaginons ensemble
votre futur quartier

Rénovation
de la Cité-Jardin
avec et pour
ses habitants

Les habitants ont la parole

NOTRE OBJECTIF : AMELIORER LES CONDITIONS DE VIE ET LE CADRE DE VIE DES HABITANTS

1) Répondre durablement aux problèmes des habitants :

- problèmes d'humidité, d'isolation thermique
- problèmes d'isolation phonique



Chambres
de ma
fille

allée Jean Renoir
3110117



Des problèmes d'humidité, d'isolation



Robert Hertz- cuisine

Jean-Mermoz
Chambre enfant

Crises de ma fièvre
31/10/17 aller Jean Mermoz



Balcons Square henri Sellier

Ville Parc

NOTRE OBJECTIF : AMELIORER LES CONDITIONS DE VIE ET LE CADRE DE VIE DES HABITANTS

1) Répondre durablement aux problèmes des habitants

- problèmes de verdissement des façades



Des façades, qui, malgré l'entretien, verdissent et se dégradent



Paul de Rutté

NOTRE OBJECTIF : AMELIORER LES CONDITIONS DE VIE ET LE CADRE DE VIE DES HABITANTS

1) Répondre durablement aux problèmes des habitants :

- mise aux normes de confort des logements

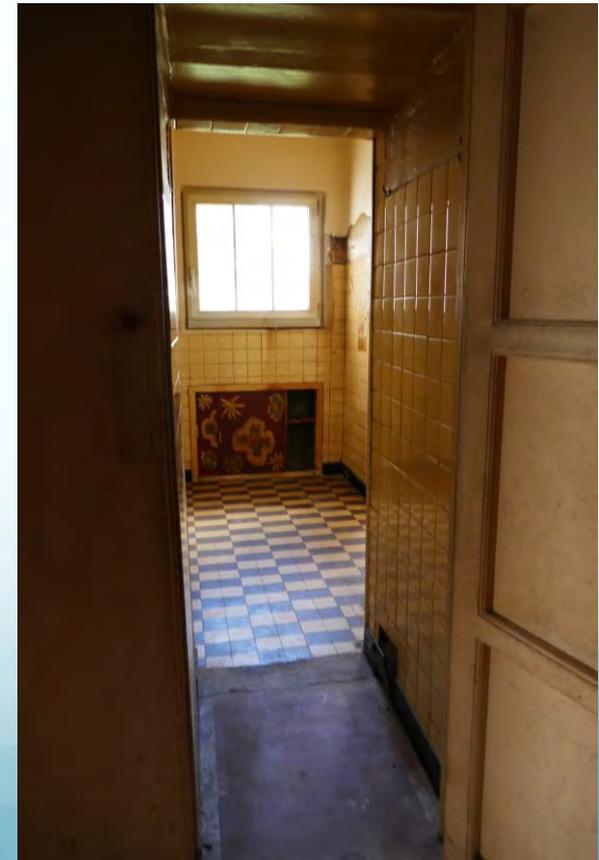


Ville Parc

NOTRE OBJECTIF : AMELIORER LES CONDITIONS DE VIE ET LE CADRE DE VIE DES HABITANTS

1) Répondre durablement aux problèmes des habitants :

- en augmentant la surface des appartements
- en augmentant le nombre de T4 et T5, pour permettre aux familles de rester dans la cité jardin



Ville Parc

NOTRE OBJECTIF : AMELIORER LES CONDITIONS DE VIE ET LE CADRE DE VIE DES HABITANTS

1) Répondre durablement aux problèmes des habitants :

- **accessibilité PMR**



Ville Parc

NOTRE OBJECTIF : AMELIORER LES CONDITIONS DE VIE ET LE CADRE DE VIE DES HABITANTS

1) Répondre durablement aux problèmes des habitants :

- problème de stationnement



Ville Parc

NOTRE OBJECTIF : AMELIORER LES CONDITIONS DE VIE ET LE CADRE DE VIE DES HABITANTS

2) Réintroduire la mixité dans ce quartier :

- en proposant un véritable « parcours résidentiel » avec du logement social, du logement intermédiaire et de l'accession sociale et privée



Ville Parc

NOTRE OBJECTIF : AMELIORER LES CONDITIONS DE VIE ET LE CADRE DE VIE DES HABITANTS

2) Réintroduire la mixité dans ce quartier :

- En renforçant son attractivité par des commerces et de l'activité économique.



Rue Albert Thomas



Henri Sellier

Ville Parc

NOTRE OBJECTIF : AMELIORER LES CONDITIONS DE VIE ET LE CADRE DE VIE DES HABITANTS

3) Poursuivre la mise en valeur des espaces publics :

- les jardins familiaux
- les places (Simiand...)



Ville Parc

NOTRE OBJECTIF : AMELIORER LES CONDITIONS DE VIE ET LE CADRE DE VIE DES HABITANTS

3) Poursuivre la mise en valeur des espaces publics :

- les squares (Sellier...),
- les rues, les trottoirs, l'éclairage public,
- travailler avec l'ONF pour l'entretien de la forêt



Ville Parc

NOTRE OBJECTIF : AMELIORER LES CONDITIONS DE VIE ET LE CADRE DE VIE DES HABITANTS

4) Renforcer les liens du quartier avec le reste de la Ville

- En réaménageant l'avenue de la Div. Leclerc (après l'implantation d'équipements publics : mairie annexe, théâtre, conservatoire, cinéma, complexe sportif Vinci...)



Ville Parc

NOTRE OBJECTIF : AMELIORER LES CONDITIONS DE VIE ET LE CADRE DE VIE DES HABITANTS

4) Renforcer les liens du quartier avec le reste de la Ville

- En améliorant les liaisons entre le quartier et l'avenue : le redressement de la rue Appert, l'escalier du Rex, le nouvel escalier du Chemin de la Justice



UN PROJET AVEC LES HABITANTS DE LA CITE JARDIN

**Une enquête
pour recueillir les besoins et les avis
des habitants de la Cité Jardin
Et pour définir les priorités**

**Grâce à une enquête réalisée en mai et juin 2016
par l'INIT, spécialiste des enquêtes de satisfaction
sur un échantillon représentatif de 300 personnes**

Qui sont les 300 personnes interrogées

AGE	Effectif Brut	% dans l'échantillon
Moins de 18ans	2	1%
18-25ans	30	10%
26-35ans	56	19%
36-45ans	90	30%
46-55ans	74	25%
Plus de 55 ans	48	16%
TOTAL	300	100%

TYPE DE LOGEMENT	Effectif Brut	% dans l'échantillon
Studio, T1	5	2%
T2	78	26%
T3	162	54%
T4 ou plus	55	18%
TOTAL	300	100%

SITUATION FAMILIALE	Effectif Brut	% dans l'échantillon
Personne seule (célibataire, veuf)	84	28%
Famille monoparentale	32	11%
En couple (union libre - marié - pacsé)	61	20%
En couple avec des enfants	123	41%
TOTAL	300	100%

Les questions portaient sur quels sujets ?

Le quartier

Stationnement et déplacements

Le logement

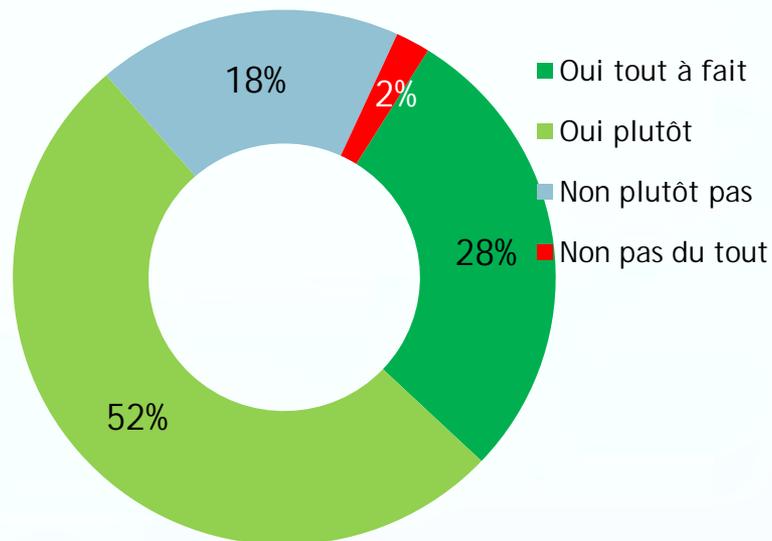
Les parties communes

Perspectives

50 questions au total

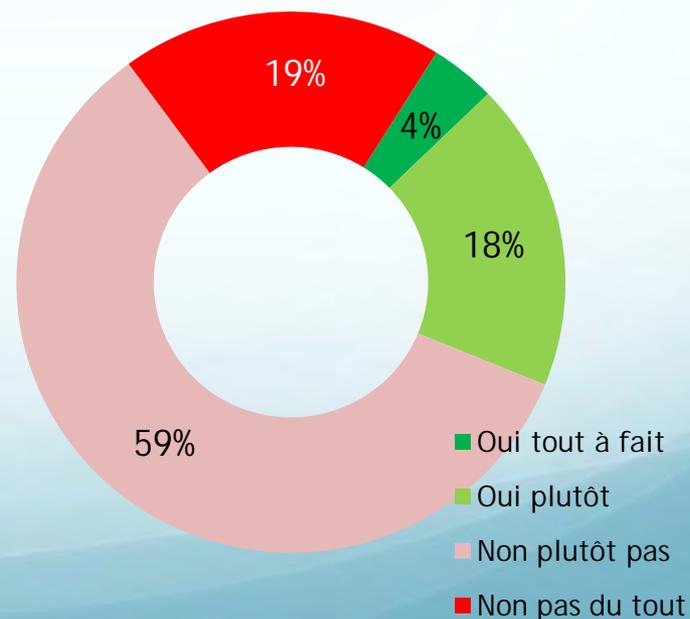
Fait-il bon vivre dans votre quartier ?

Taux de Oui :
80%

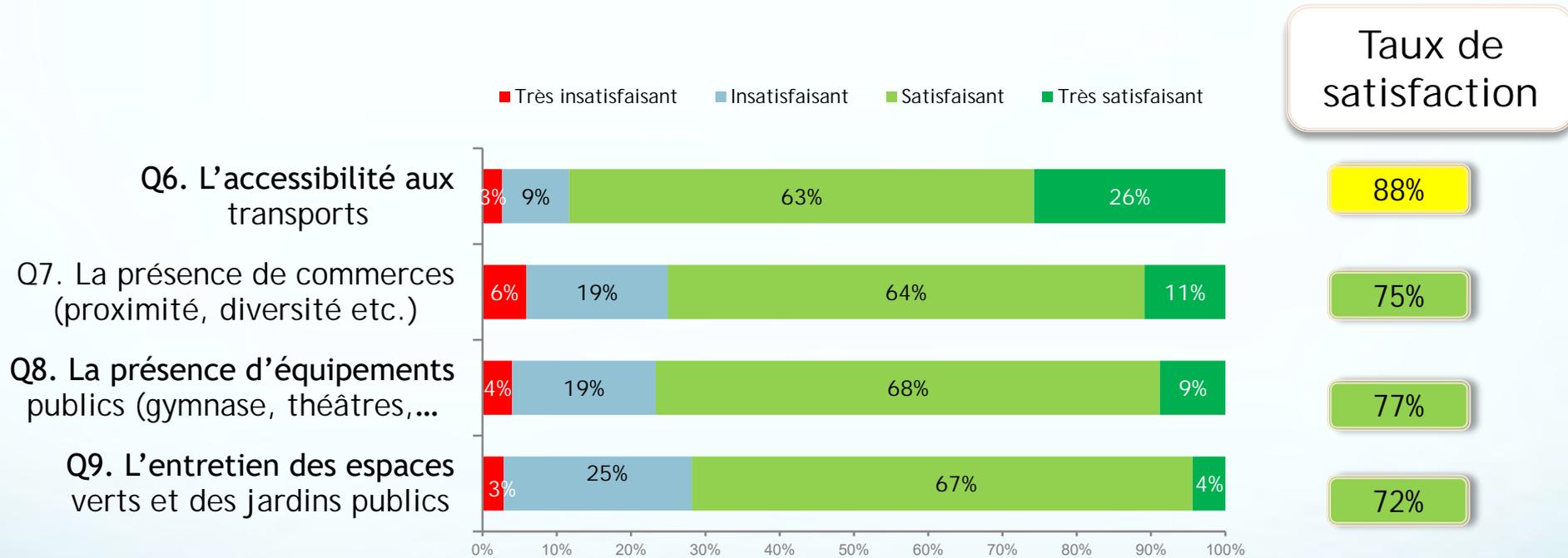


Considérez-vous que le quartier de la Butte Rouge a une bonne réputation par rapport aux autres quartiers ?

Taux de NON:
78%



Concernant votre quartier, comment jugez-vous :



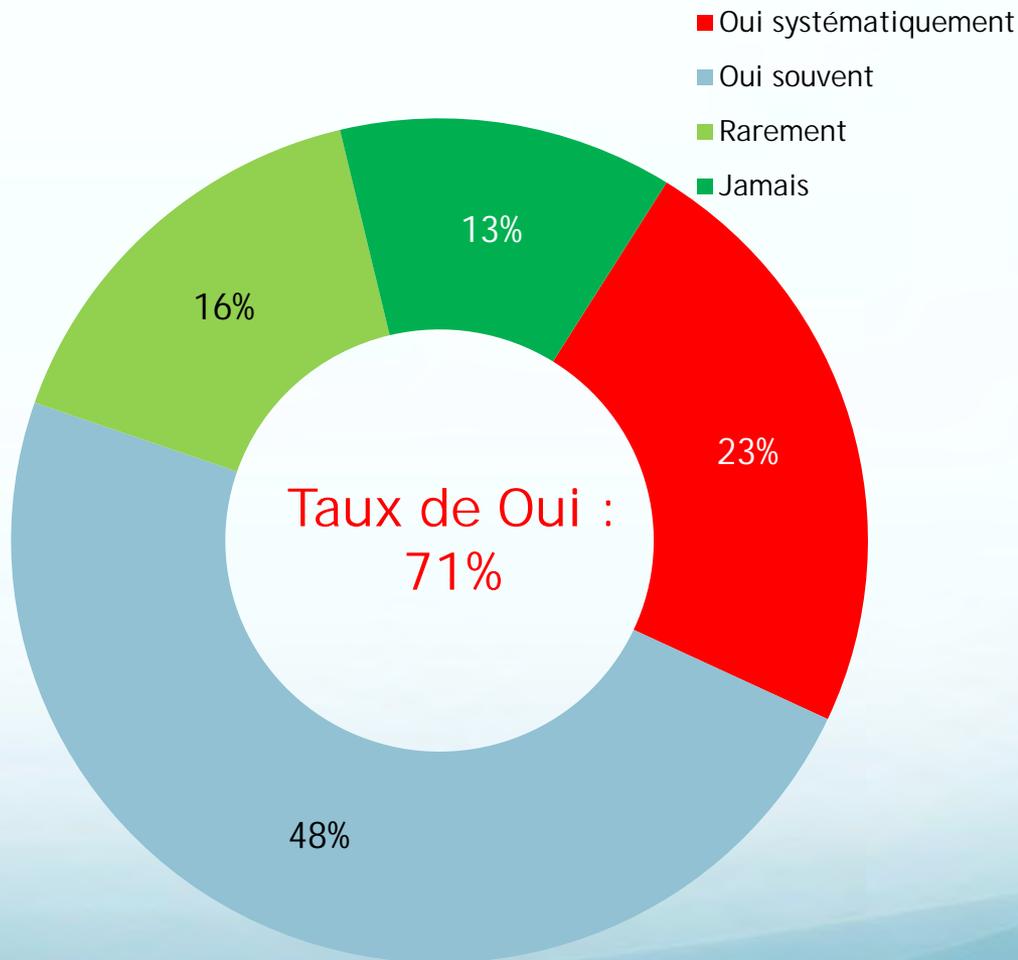
Comment vous déplacez-vous ?

- Transports en commun = 60%
- Voiture = 30%
- A pied = 7%
- Moto/scooter = 2%

Combien de voiture avez-vous ?

- aucune voiture = 51%
- une seule = 40%
- 2 voitures = 7%
- 3 voitures ou + = 1%

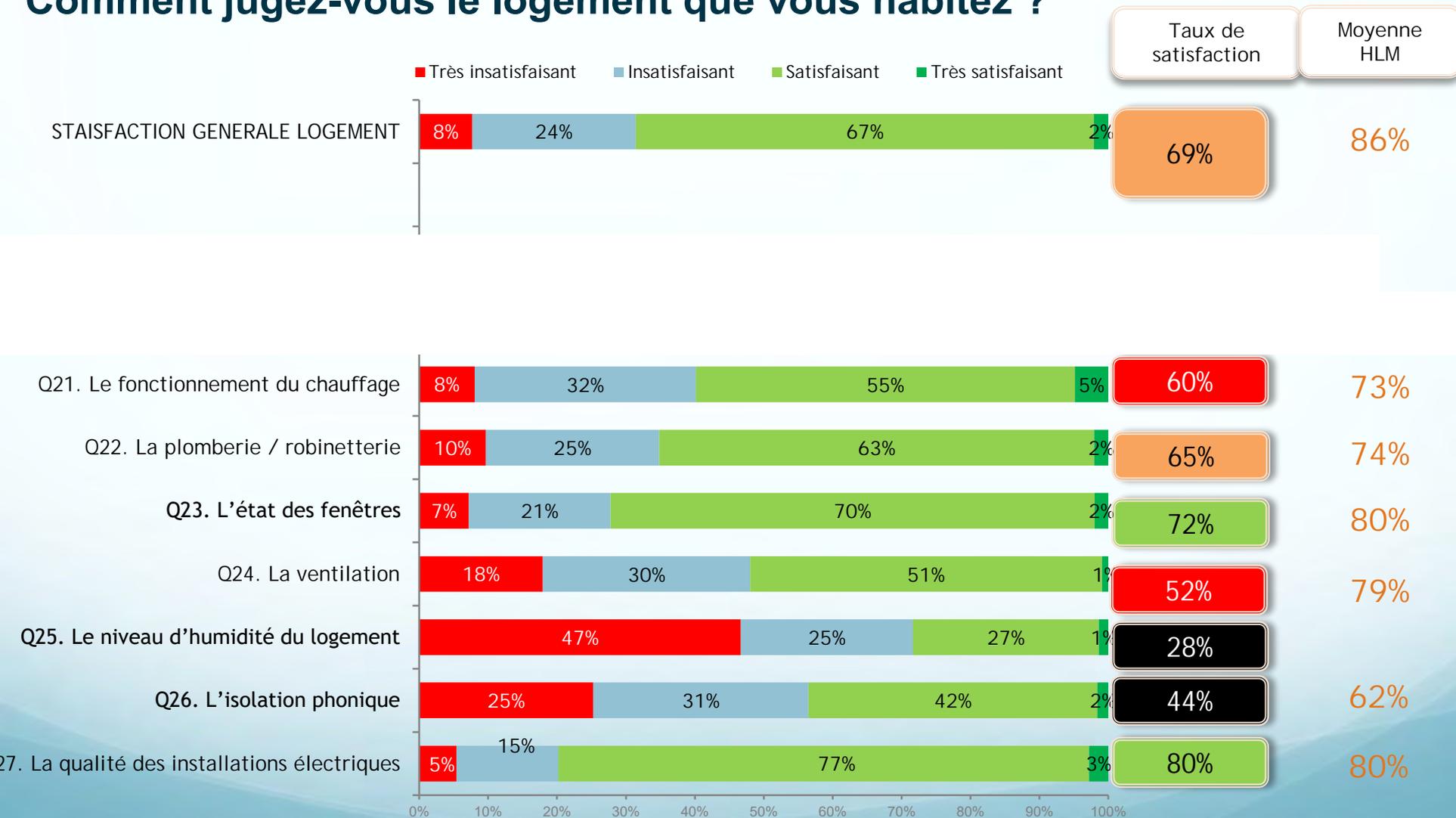
Avez-vous des problèmes de stationnement dans votre quartier ?



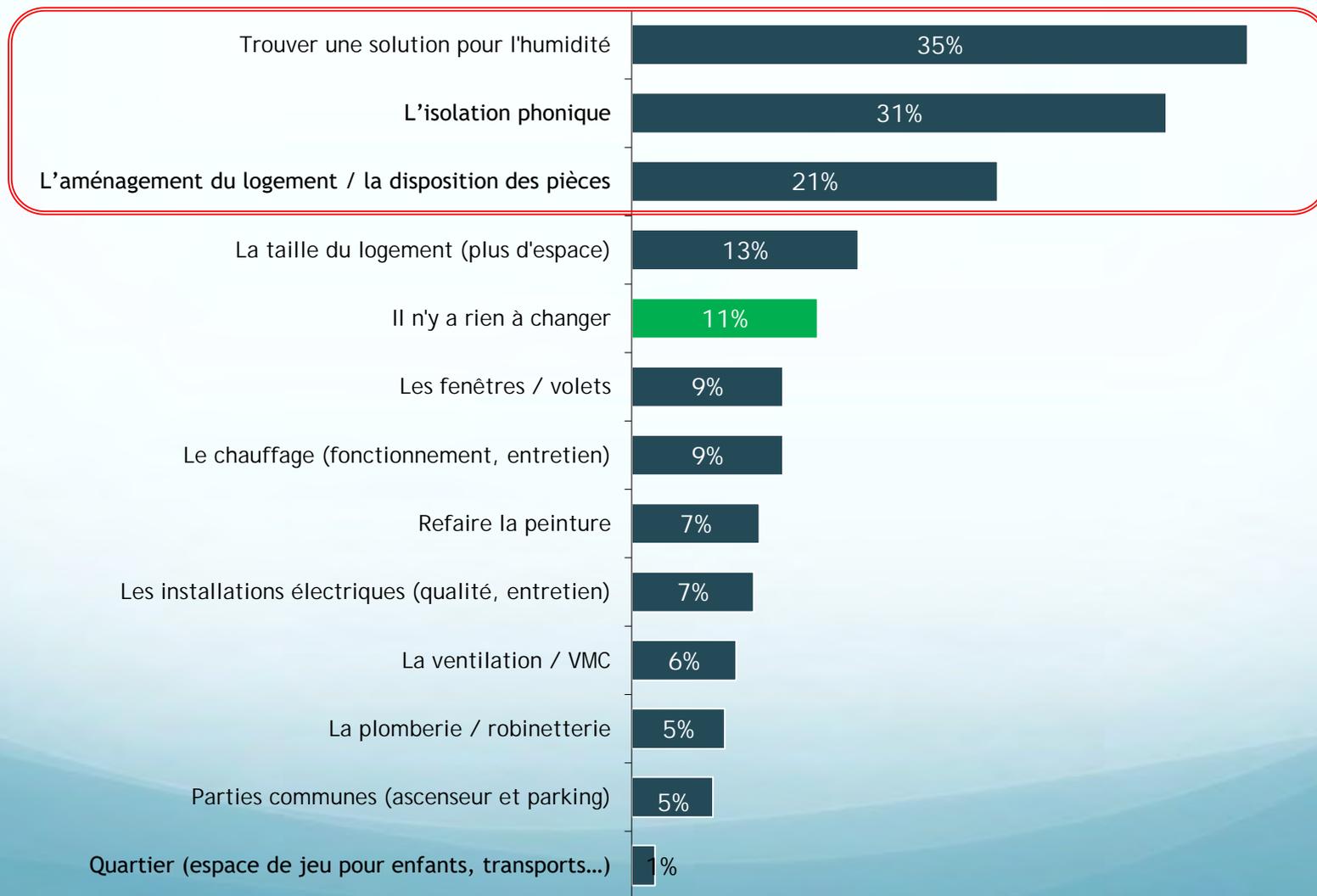
Etes-vous intéressés par les modes des transports suivants ?

- **Le tramway = 84%**
- **Autolib' = 46%**
- **Le vélo = 66%**

Comment jugez-vous le logement que vous habitez ?

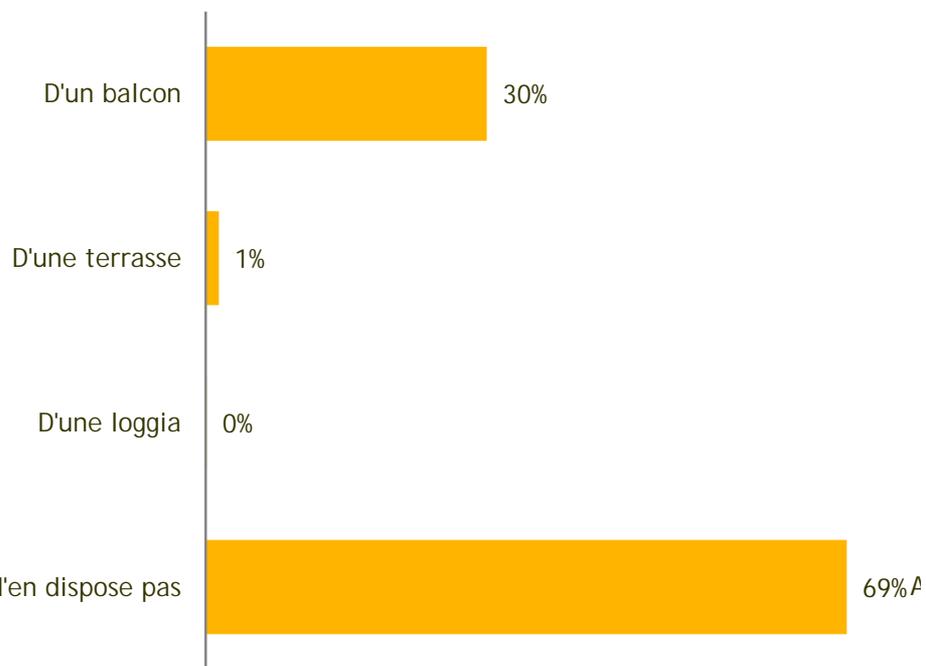


S'il y avait 3 choses à changer dans votre logement, pourriez-vous m'indiquer lesquelles ?

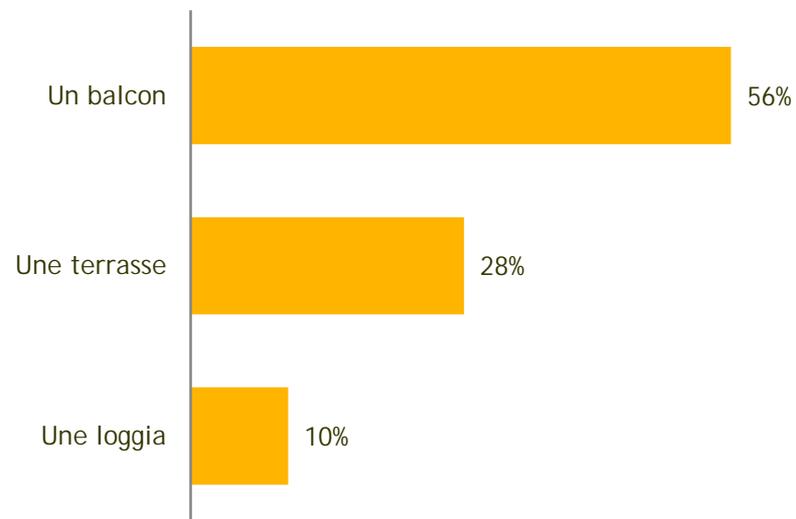


Les questions sur le logement

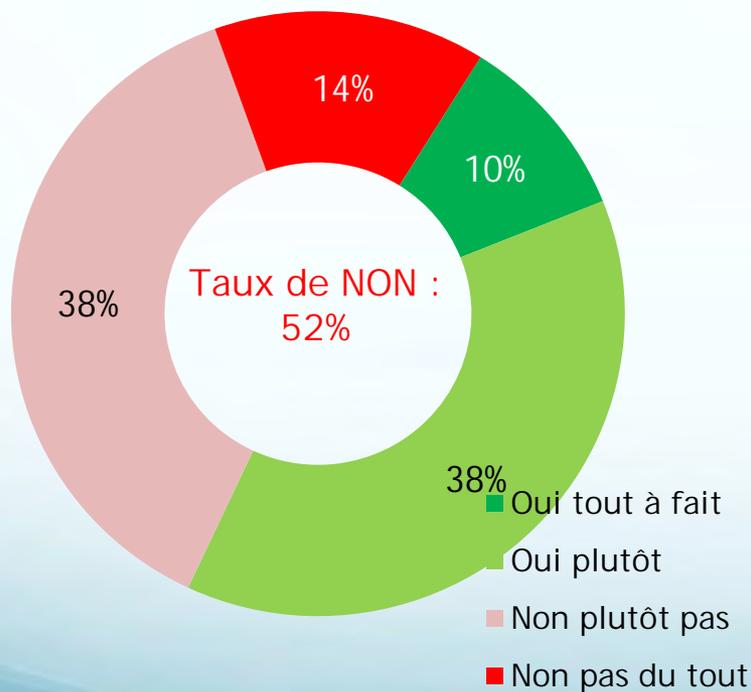
. Votre logement dispose-t-il ? :



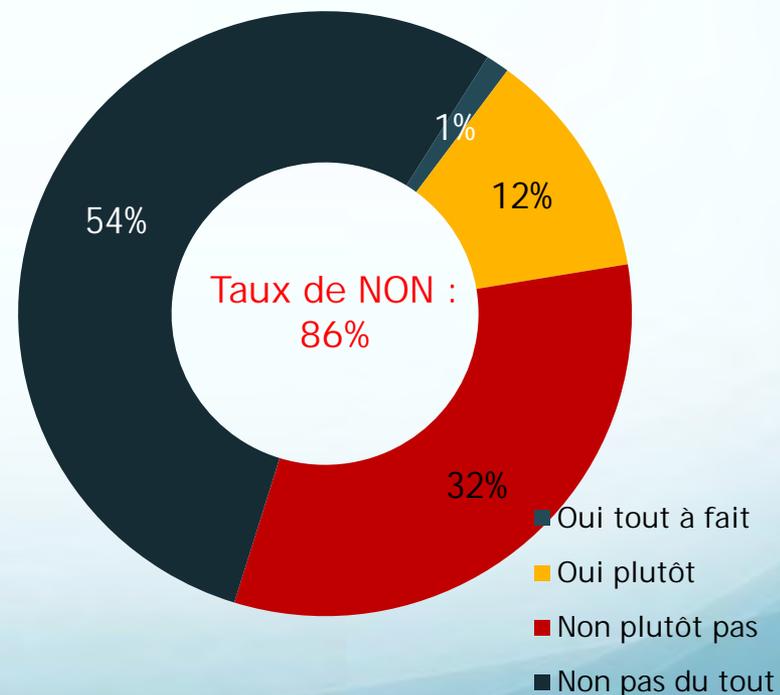
Souhaiteriez-vous avoir :



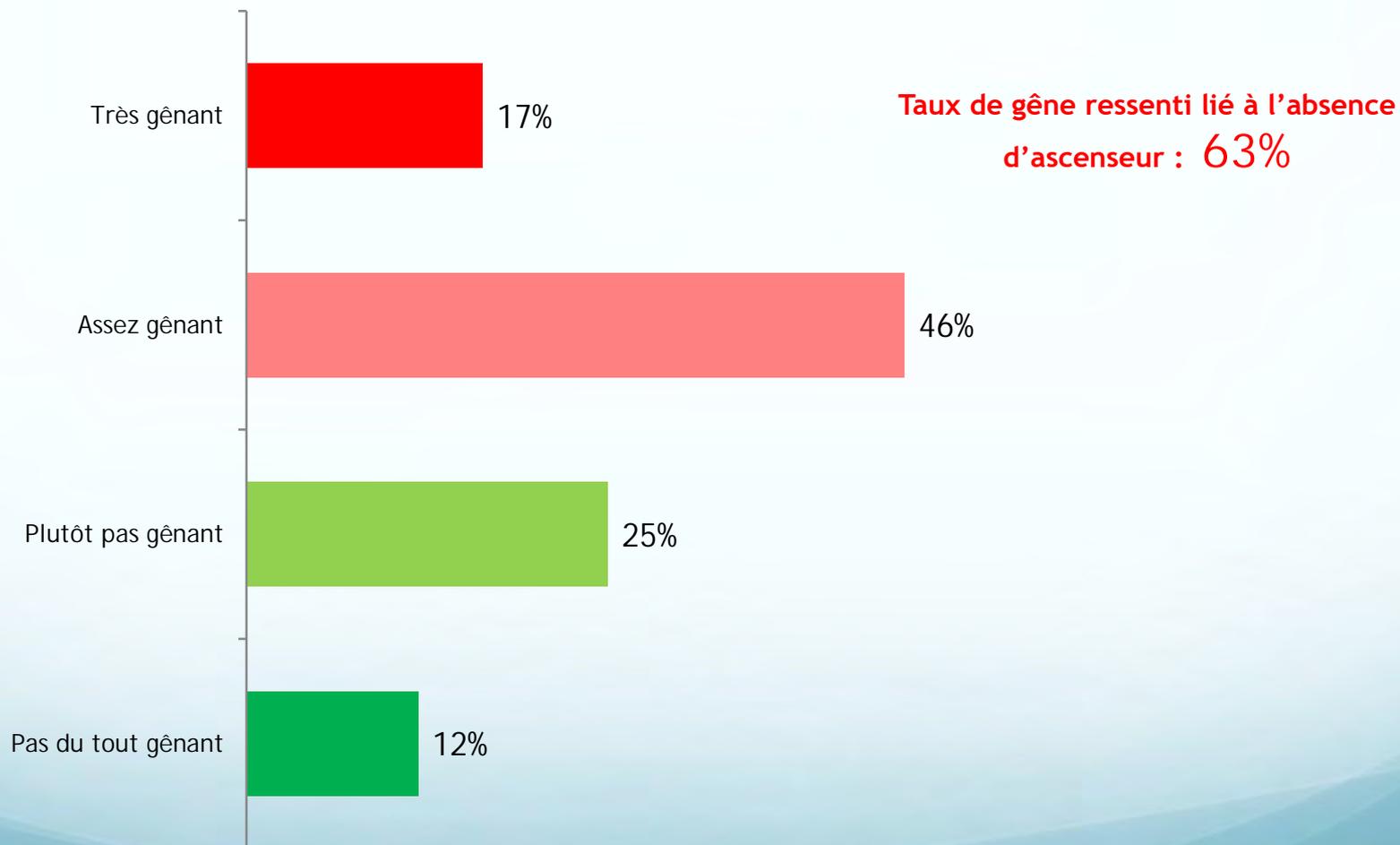
Les locaux poussettes/ vélos (si existants) sont-ils adaptés ?



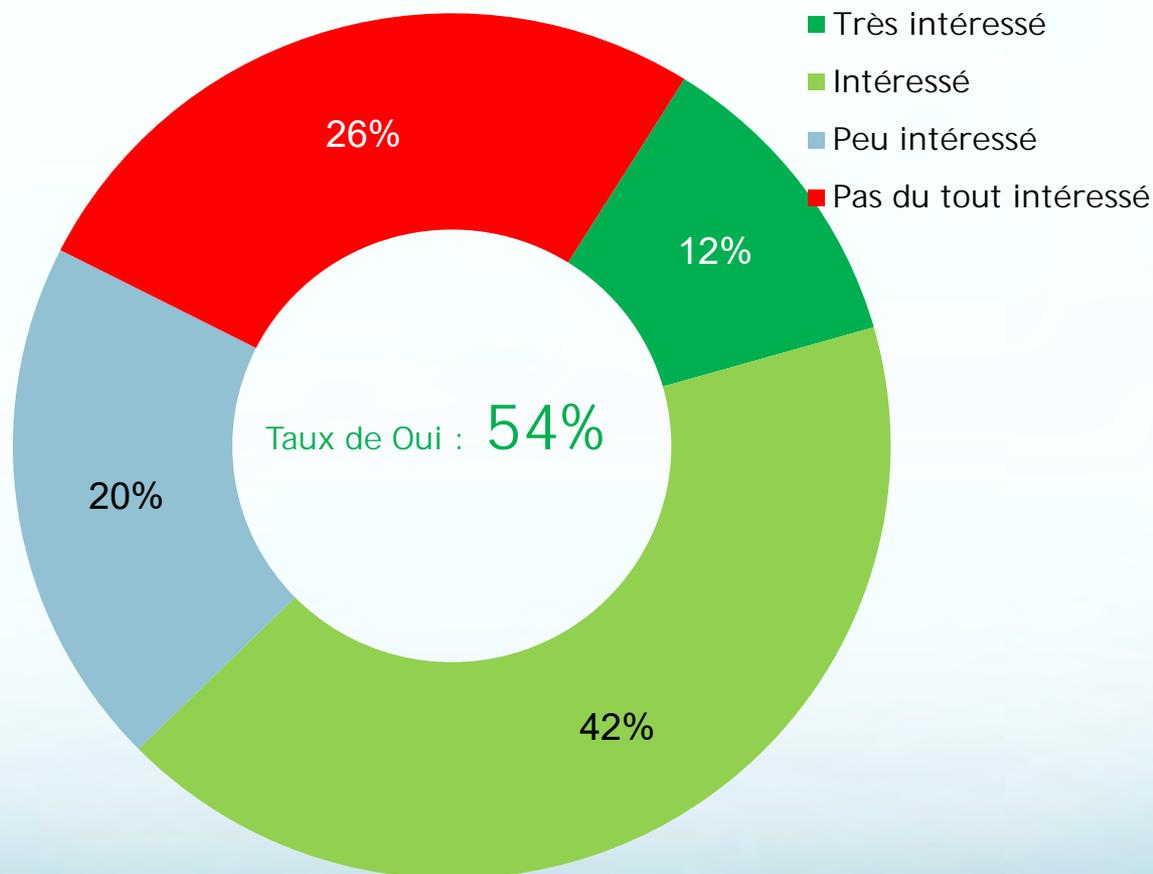
L'immeuble est-il suffisamment accessible pour les personnes âgées, handicapés, familles avec enfants ?



Il n'y a pas d'ascenseur dans votre immeuble est-ce gênant ?



Seriez-vous intéressé pour acheter un appartement neuf dans la cité jardin ?



Cette enquête a eu lieu en mai-juin 2016

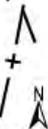
**Et parallèlement en 2015-2016 , ont eu lieu
+ d'une dizaine d'études techniques et urbaines
pour avoir un diagnostic précis sur l'état du bâti, les
logements, les commerces, le stationnement, etc...**



HISTORIQUE : LOCALISATION DES TRANCHE DE CONSTRUCTION A CHATENAY-MALABRY PAR HAUTS-DE-SEINE HABITAT



- 1934 /1937 - 1ère et 2e tranches : HBM et HBMA
- 1951/1954 - 3e et 4e tranche : Quartier Des Aviateurs
- 1951/1954 - 3e et 4e tranche : La Demi Lune
- 1951/1954 - 2e et 4e tranche
- 1955/1956 - 5e tranche
- 1959/1961 - 6e tranche : Cité des Peintres
- 1959/1961 - 6e tranche : 1 bis Lamartine
- 1963/1965 - 7e tranche (de Rutté / Bassonpierre)
- 1972 - Quartier Loup-Pendu
- 1986 - Maryse Bastié



LA CITÉ JARDIN

Le programme de rénovation Équilibré, raisonné et humain

Diaporama projeté lors des réunions publiques
des 15 et 31 mars 2022



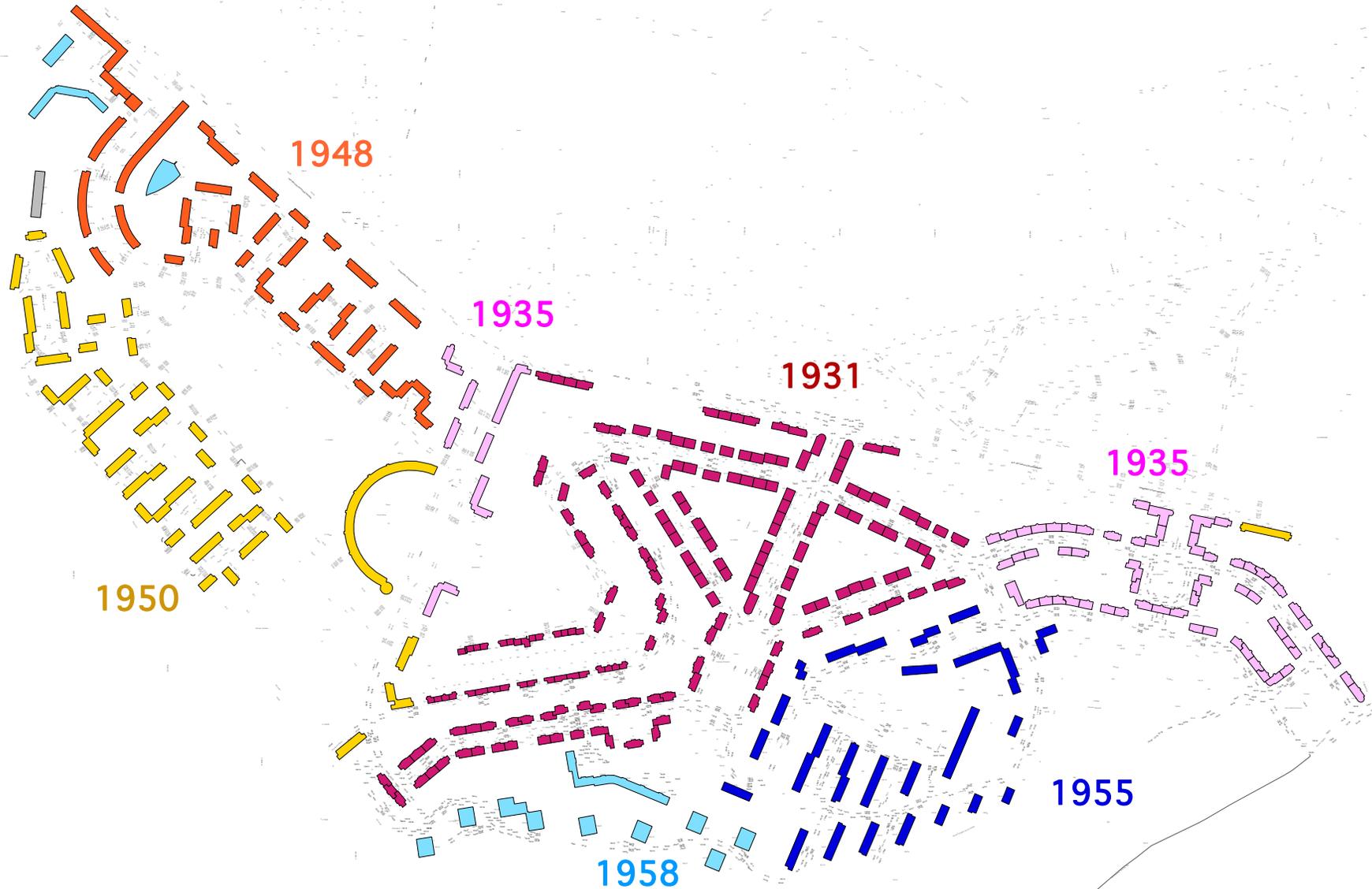
CHÂTENAY-MALABRY

— 48° 46' N, 2° 16' E —
HAUTS-DE-SEINE - FRANCE





10 50 150 250 m
0 20 100 200



VERS LA CITE JARDIN Du XXI^e siècle

Des immeubles vieillissants et inadaptés

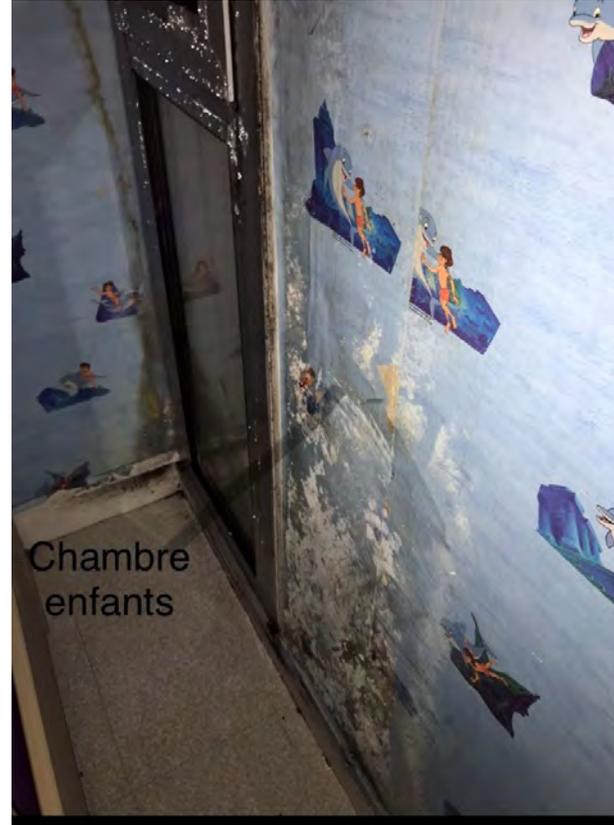


VERS LA CITE JARDIN
Du XXI^e siècle



CHÂTENAY-MALABRY

Vétusté, humidité, manque d'isolation, prolifération des nuisibles..

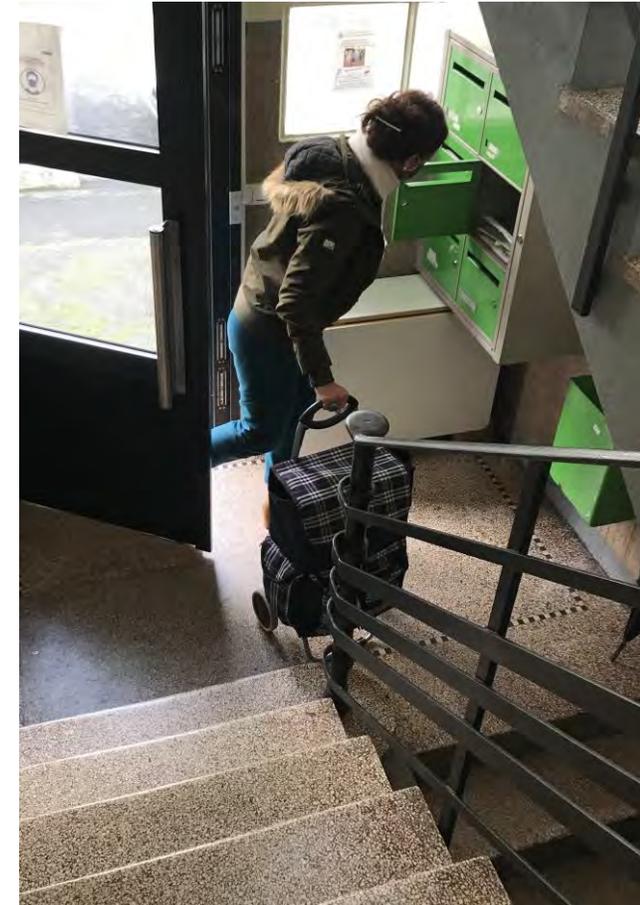


VERS LA CITE JARDIN
Du XXI^e siècle



CHÂTENAY-MALABRY

Une accessibilité compliquée pour les personnes à mobilité réduite et les familles



VERS LA CITE JARDIN
Du XXI^e siècle



CHÂTENAY-MALABRY

La colonisation de la voiture



Square Henri Sellier



Des boxes construits sur d'anciens espaces verts





***Qu'est-ce qu'un attique ?** Un attique est un petit étage supplémentaire qui est en retrait des façades principales. Y sont aménagés des pièces de vie reliées avec l'étage inférieur comme un duplex. Ces nouvelles pièces s'ouvrent sur les toitures terrasses.

L'attique permet de bénéficier d'un espace extérieur, avec les avantages d'un jardin privatif tout en bénéficiant d'une vue dégagée sur le quartier environnant.

VERS LA CITE JARDIN Du XXI^e siècle



Clément Willemin

Un architecte paysagiste comme maître d'œuvre



Delphine Giral et Francis Metzger

**Des architectes
du patrimoine**

Des écologues pour privilégier la qualité environnementale



Philippe Emmanuelidis et Jean-Louis Ducreux



Mohamed Benzerzour
De l'agence Franck Boutté

**Des architectes, ingénieurs
spécialistes
des aménagements durables**

Les 3 secteurs concernés par la 1ère phase de travaux

241 logements



Immeubles situés :

- n° 5, 7, 9, 11 avenue de Saint Exupéry
- n° 1, 2, 3, 4, 5, 7, 6 et 8 allée Jean Mermoz
- n° 327, 329, 331, 333 et 335 avenue de la Division Leclerc

Immeubles situés :

- n° 317, 319, 321, 323 et 325 avenue de la Division Leclerc
 - n° 14, 16, 18, 20, 22, 24, 30 et 32 rue Edouard Vaillant.
- La Résidence Le Titien n'est pas concernée par la rénovation.*

Immeubles situés :

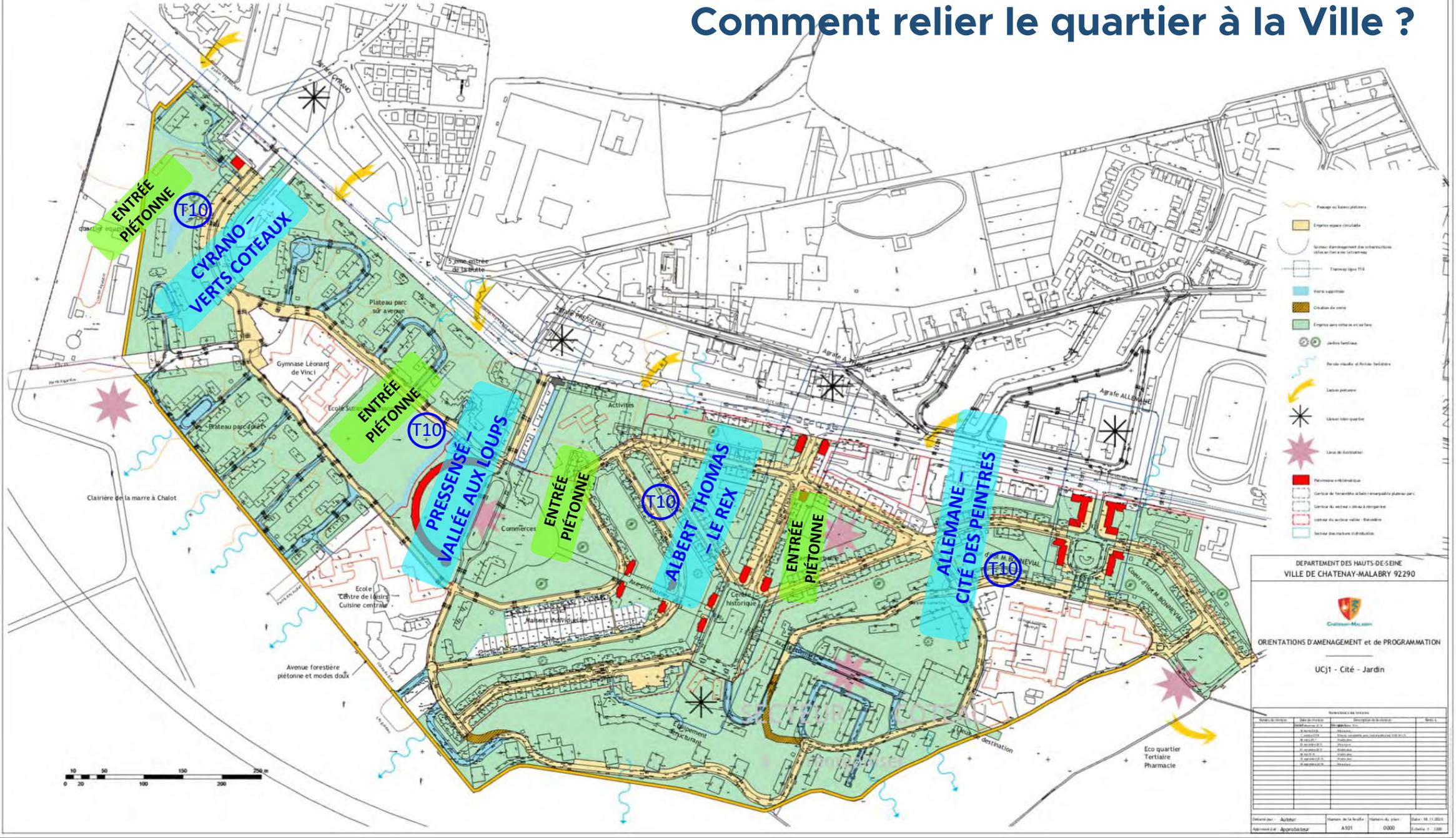
- n° 1 et 1 bis rue Lamartine
- n° 2 rue Marie Bonneval
- n° 13 rue Paul Lafargue
- n° 2, 4, 6, 8 et 10 rue Charles Longuet

Les engagements du bailleur pour le relogement des locataires Dans un appartement appartenant au même bailleur

$$\frac{\text{Loyer actuel} + \text{charges actuelles} - \text{APL actuelles}}{m^2} = \frac{\text{Loyer futur} + \text{charges futures} - \text{APL futures}}{m^2}$$

Comment relier le quartier à la Ville ?

VERS LA CITE JARDIN Du XXI^e siècle



Un quartier qui s'est refermé sur lui-même



Côté forêt



Coté avenue

Enclavée de part et d'autre

Les jardins familiaux et le cadre végétal



nombre insuffisant pour répondre à la demande



Certains sont peu entretenus,
à l'abandon, servant de dépotoir

Le plateau-Parc

